

Réaménagement de la place du Marché – Vevey

Synthèse de l'étude Albatros (ESTIA, 2008)

Introduction

L'étude Albatros, dont les résultats ont été publiés au printemps 2008, a été réalisée en deux phases. En premier lieu, une **enquête à large échelle** a été effectuée auprès de deux groupes cibles distincts, le groupe « habitants et visiteurs » d'un côté (3705 habitants, 159 visiteurs) et le groupe « commerçants et collaborateurs » de l'autre (252 commerçants, 235 collaborateurs). Ensuite, un **groupe de travail** a été formé (constitué de représentants de la Commune de Vevey, du Canton de Vaud et des Associations veveysannes) dans le but d'approfondir les résultats de l'enquête.

L'Etude Albatros ayant été réalisée dans le cadre d'une réflexion sur la création d'un parking souterrain sous la place du Marché, une partie des données disponibles (résultats d'enquête et synthèse des réflexions du groupe de travail) n'est pas exploitable aujourd'hui.

Ce présent document contient les extraits des résultats d'enquête et de la synthèse du groupe de travail utilisables comme point de départ pour la nouvelle démarche. La numérotation des pages ne fait pas foi, il s'agit de coupes dans des documents .pdf transmis par le mandataire en charge de l'Etude Albatros en 2008.

Contenu du document

1. Partie Enquête, groupe « habitants et visiteurs » : extraits
2. Partie Enquête, groupe « commerçants et collaborateurs » : extraits
3. Partie Groupe de travail : extrait de la synthèse finale

Partie 1

Enquête, groupe « habitants et visiteurs » : extraits

Méthode Albatros

Application pour l'aménagement de la Place du Marché, Vevey

Analyse des résultats des questionnaires

Habitants et Visiteurs

Annexe étude Albatros - Vevey

Document n°1

mars 2008

Réalisée par :

Gilles Desthieux,

Ecole d'ingénieurs de Genève (HES-GE/EIG),

Catherine Merz

EPIQR Rénovation Sàrl

- membres du groupe mandataire ESTIA SA pour l'étude Albatros - Vevey

Remarques préliminaires

Pour les questions communes posées aussi bien aux habitants qu'aux visiteurs (thèmes Activités et Parking), les réponses sont analysées en parallèle de façon à les comparer selon les provenances des répondants.

Chaque question ou groupe de questions est analysé sous forme de fiche selon la structure systématique suivante :

- Rappel de l'énoncé de la question (des questions), avec l'indication du nombre brute de réponses (nb réponses habitants / nb réponses visiteurs pour les questions communes).
- Graphe synthétique indiquant généralement les pourcentages des réponses
- Bref commentaire

Concernant les habitants, afin d'analyser des variations spatiales éventuelles des réponses en fonction de la zone d'habitation des répondants, les réponses ont été triées selon un découpage de la commune de Vevey en 4 secteurs autour de deux axes – Route Cantonale et Veveyse :

- S1 : Haut (est) de la ville (nb. répondants : 1134)
- S2 : Lac (centre) (nb. répondants : 1347)
- S3 : Lac (Nestlé) (nb. répondants : 665)
- S4 : Haut (ouest) de la ville (nb. répondants : 388)

Le détail des réponses par secteur sera uniquement donné lorsqu'une variation spatiale est significative. Sinon, seuls les résultats globaux seront présentés.

Au total, 3705 *habitants* (171 habitants n'ont pas donné les informations nécessaires pour être classés dans l'un des secteurs), et 159 *visiteurs* ont répondu aux questionnaires.



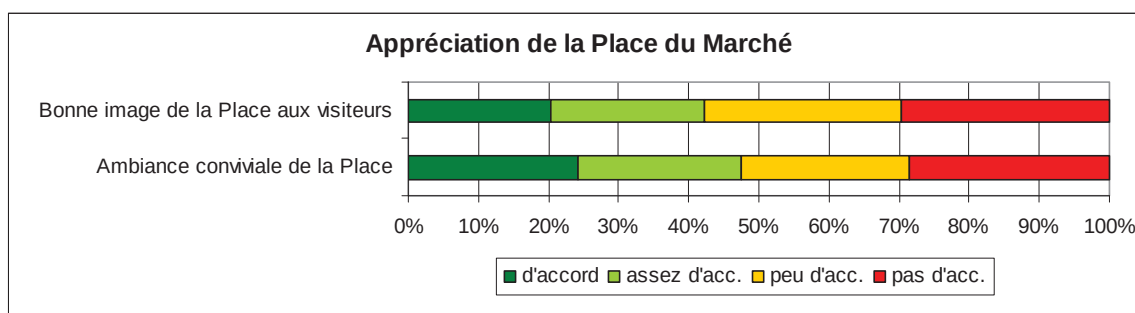
Concernant les couleurs adoptés pour les représentations graphiques, les principes sont les suivants :

- tons *verts* pour les avis affirmant (accord) une question, tons *rouges* pour les avis infirmant (désaccord) une question.
- tons *verts* pour des réponses allant à priori dans le sens d'un développement urbain durable, tons *rouges* pour des réponses allant à l'encontre d'un tel développement (ces choix seront précisés pour les questions concernées)
- gradation des tons *bleus* (bleu clair à bleu foncé) pour exprimer des degrés d'importance (de peu important à très important), et lorsqu'un jugement de valeur n'est pas justifié.
- couleurs neutres (en dehors des gradations vert-rouge), lorsqu'un jugement de valeur n'est pas justifié (échelle nominale).

II. Aménagement de la Place du Marché

Questions 11-12. Ambiance et image de la Place et présences des voitures

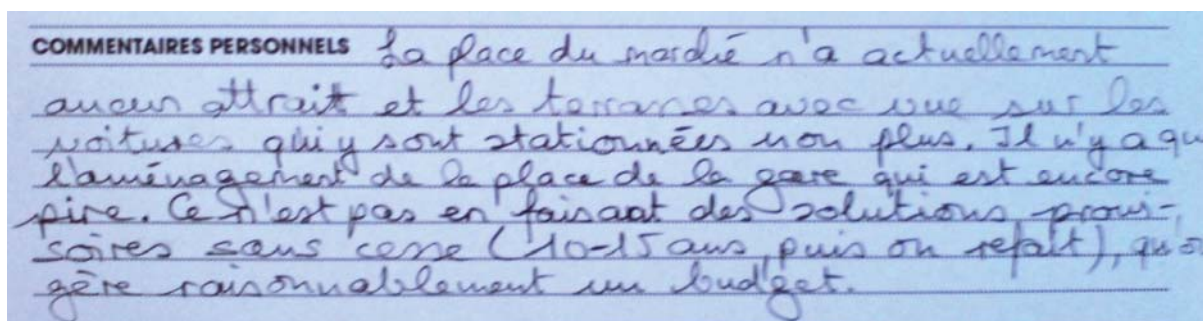
	d'accord	assez d'accord	peu d'accord	pas d'accord	sans avis
11. L'aménagement actuel de la Place du Marché me satisfait. Son ambiance conviviale répond à mes attentes.	☐ 790	☐ 764	☐ 789	☐ 936	☐ 64
12. L'aménagement actuel de la Place du Marché donne une bonne image de la ville aux visiteurs et aux touristes.	☐ 683	☐ 724	☐ 948	☐ 1001	☐ 89



Commentaires

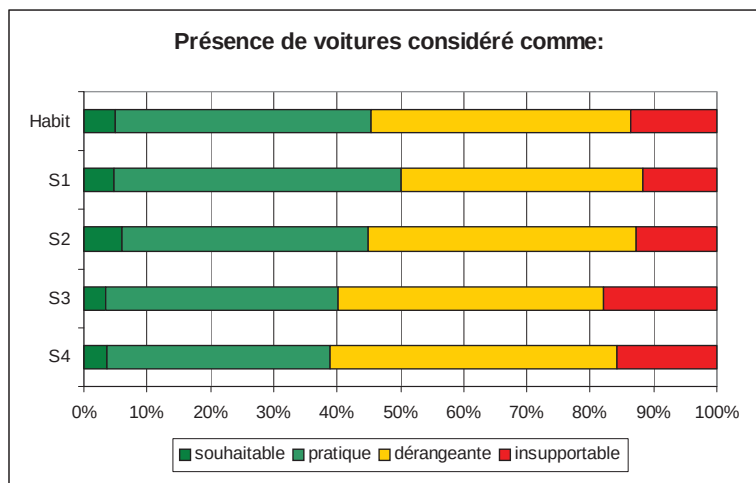
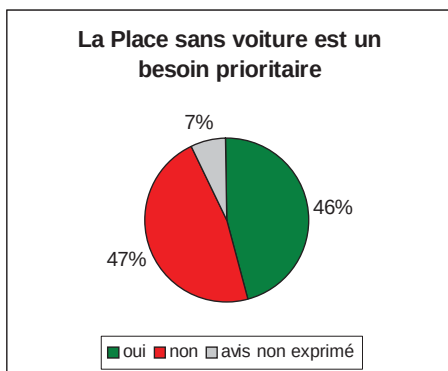
Une légère majorité des répondants n'apprécie pas l'image donnée par la place et son ambiance. Cette insatisfaction est davantage prononcée chez les répondants du secteur S2, ce qui est normal, puisqu'ils vivent aux abords immédiats de la place.

Cela montre qu'une grande part des habitants n'est pas satisfaite de la situation actuelle et souhaite vivement un projet d'aménagement produisant une place plus conviviale et accueillante.



Questions 13-14. Présences des voitures sur la place

	souhaitable	pratique	dérangeante	insupportable	Sans avis
13. Lorsque je suis sur la Place du Marché, je considère la présence des voitures comme :	173	1421	1443	477	157
14. La Place du Marché sans voitures est pour moi un besoin prioritaire				1683 oui	1765 non



Commentaires

Globalement, sur la question de la présence des voitures sur la Place, les avis sont plutôt équilibrés et très partagés entre perception positive et négative d'une telle présence.

S'agissant d'un besoin prioritaire ou non, les avis sont également très équilibrés (50-50). Cependant, la part *insupportable* est un peu plus importante que *souhaitable*.

En cumulant, *dérangeante* et *insupportable*, une faible majorité (55%) considère la voiture comme gênante.

La présence des voitures semble donc créer un vif débat entre les opposants à la voiture sur la place et ceux qui sont en faveur.

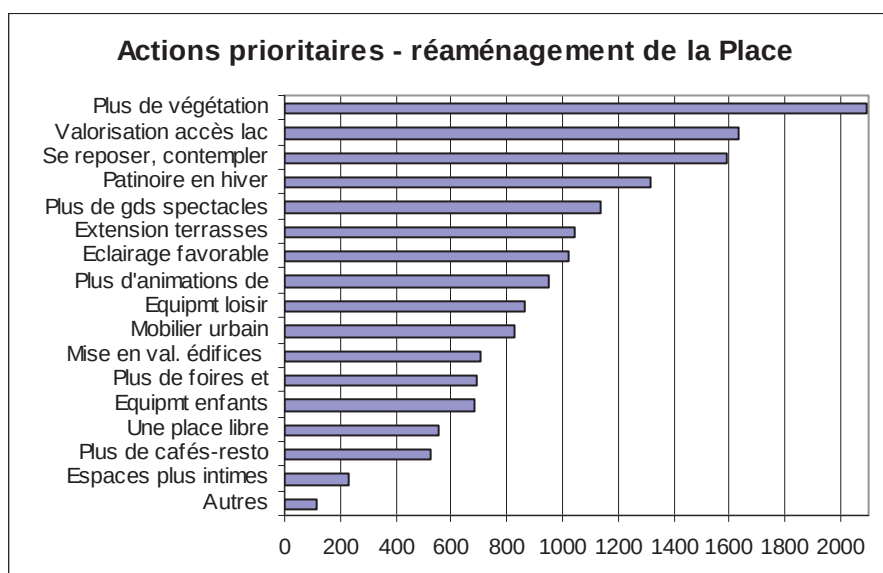
Comme on peut le voir sur le graphique de gauche, les répondants de S1 considèrent un peu plus que les autres, la présence de la voiture sur la Place comme 'pratique', ce qui est logique puisque, habitant les hauts de Vevey, ils dépendent plus de la voiture et du parking du Marché.

Questions 15. Actions concernant le réaménagement de la Place

15. Si un réaménagement de la surface de la Place du Marché est entrepris, selon vous, l'accent doit être porté sur :

Dans la liste ci-dessous, cochez **5 actions au maximum** qui vous paraissent prioritaires

- | | |
|---|---|
| ☐ 1147 Plus de grands spectacles type concerts, cirque,... | ☐ 524 Plus de café-restaurants |
| ☐ 952 Plus d'animation de rue (spectacles spontanés, marchands) | ☐ 691 Plus de foires et marchés |
| ☐ 861 Des équipements de loisir (pétanque, échecs, rampe de skate,...) | ☐ 1046 L'extension des terrasses |
| ☐ 680 Des équipements pour les jeunes enfants | ☐ 1314 Une patinoire temporaire en hiver |
| ☐ 1692 Des espaces pour se reposer, contempler le site | ☐ 2090 Plus de végétation |
| ☐ 828 Du mobilier urbain (chaises, tables, bancs, chaises longues) | ☐ 228 Des espaces plus intimes |
| ☐ 1020 Un éclairage favorable à créer des espaces de rencontre le soir | ☐ 1642 La valorisation de l'accès au lac |
| ☐ 705 La mise en valeur des constructions bordant la place | ☐ 553 Une Place du Marché libre |
| ☐ 114 Autres | |



Commentaires

En fonction du graphe ci-dessus, 3 actions en particulier paraissent significatives :

1. Plus de végétation
2. La valorisation de l'accès au lac
3. Des espaces pour se reposer, contempler le site

Dans une moindre mesure, La *Patinoire en hiver*, '*Plus de grands spectacles*' et '*Extension des terrasses*' ressortent assez significativement.

Ces résultats montrent que les habitants souhaitent plus d'espace libre pour mieux se l'approprier, sans nécessairement beaucoup d'équipements. En effet, les actions « plus d'espaces intimes », « une place libre », « des équipements pour enfants » ne sont pas considérées comme des actions prioritaires.

Voici quelques commentaires exprimés par les habitants à la question 17 qui illustrent bien les trois actions prioritaires :

Contempler

17. Quels avantages ou inconvénients voyez vous à la restitution de la Place du Marché aux piétons (très peu de places de parc en surface)?

Un endroit où les gens se rencontrent
 Un lieu sécurisé pour les enfants, pers. âgées et piétons
 Un endroit où il fait bon passer des moments conviviaux, où l'on peut se parler, rêver, se divertir

Accès au lac

ON POURRAIT RÉAMÉNAGER LE SUD LACUSTRE DE LA PLACE DU MARCHÉ, ET C'EST TOUT : REMPLACER LES PAVES SOLILLÉS DE CROÏES DE CYGNES ET ENCOMBRÉS DE PÉDALES PAR QUELQUE CHOSE DE PLUS SÉYANT (DES BANCs, PAR EX)

Végétation

On pourrait y mettre plus de végétation (cactus, arbustes, gazon, fleurs...) et créer une véritable zone verte qui sert également à une zone de rencontre.

Comme on peut le constater à l'image de ces citations, ces actions sont interdépendantes et contribuent toutes à favoriser un cadre convivial.

Par ailleurs, comme l'illustre le commentaire ci-dessous, une place restituée aux piétons contribuerait en même temps à valoriser les bâtiments entourant la place.

Avantages : le décor de cette place est triste (uniquement le lac, les bords des trottoirs, le futur espace piétonnier, sans actuellement en surface, car on ne voit qu'une maree de voitures!! c'est le centre de cette ville et doit pas adonné aux personnes mais à leurs véhicules. Et les marchands qui y travaillent le mardi et le samedi ne sont pas sur une véritable place... juste sur une "place de parc".

18. Un nouvel aménagement modifiera l'aspect actuel de la Place du Marché. Dans la liste ci-dessous choisissez l'option la plus utile et importante pour vous?

☐ Une place avant tout fonctionnelle qui répond aux besoins (activités, manifestations) des habitants de Vevey et des environs

☒ Une place qui améliore l'image de la ville (une des plus grandes et belles places d'Europe) et attire les touristes, *get the habitants!*

☐ Une place dont l'aménagement sera le plus économique possible

qu'on leur accorde quelques heures d'arrêt.

Les inconvénients cités concernent la réduction des places de parc en surface. Les craintes concernent d'une part la baisse de l'offre en parking au centre ville considérée comme un risque pour l'attractivité des commerces et du centre ville en général (risque de dévitaliser le centre ville et de déplacer les achats dans les centres commerciaux est souvent cité), d'autre part, le sentiment de vide qui pourrait en résulter à l'image de la place de la Riponne à Lausanne.

Questions 16 et 18. Qualificatifs et fonctions de la Place du marché

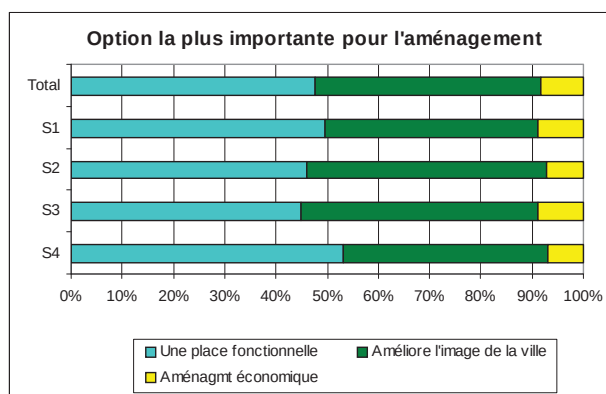
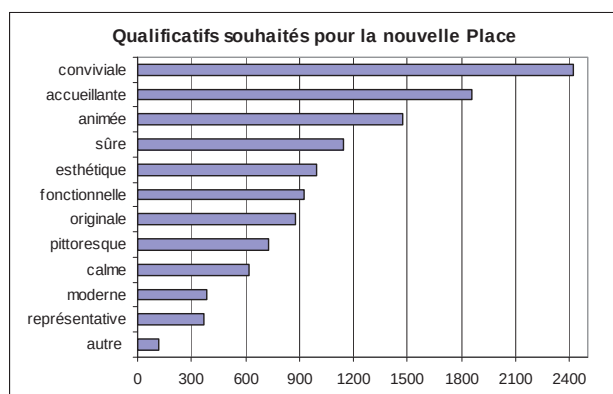
16. Quels sont les qualificatifs que vous aimeriez le plus donner à la Place du Marché réaménagée ?

Dans la liste ci-dessous, cochez **4 qualificatifs au maximum** qui vous paraissent prioritaires

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ 2429 conviviale | ☐ 998 esthétique | ☐ 2268 accueillante |
| ☐ 874 originale | ☐ 925 fonctionnelle | ☐ 1144 sûre |
| ☐ 382 moderne | ☐ 1476 animée | ☐ 368 représentative |
| ☐ 731 pittoresque | ☐ 621 calme | ☐ 117 autre :..... |

18. Un nouvel aménagement modifiera l'aspect actuel de la Place du Marché. Dans la liste ci-dessous choisissez l'option la plus utile et importante pour vous ?

- ☐ 1767 Une place avant tout fonctionnelle qui répond aux besoins (activités, manifestations) des habitants de Vevey et des environs
- ☐ 1631 Une place qui améliore l'image de la ville (une des plus grandes et belles places d'Europe) et attire les touristes
- ☐ 302 Une place dont l'aménagement sera le plus économique possible



Commentaires

Concernant les qualificatifs souhaités, 3 sont donnés de façon significative :

1. Conviviale
2. Accueillante
3. Animée

Et dans une moindre mesure 'sûre'.

Cette consultation montre clairement que la population préfère une place à vivre plutôt qu'une place à regarder. Le qualificatif, « représentative », « moderne », « calme », « pittoresque », récoltent moins de 750 préférences (moins de 20%) alors que le qualificatif « conviviale » récolte 66%.

Beaucoup de commentaires évoquent la place de la Riponne à Lausanne comme référence négative à ne pas suivre (béton, vide).

Partie 2

Enquête, groupe « commerçants et collaborateurs » : extraits

Méthode Albatros

Application pour l'aménagement de la Place du Marché, Vevey

Analyse des résultats des questionnaires

Commerçants et collaborateurs

Annexe étude Albatros - Vevey

Document n°2

mars 2008

Réalisée par :

Gilles Desthieux,

Ecole d'ingénieurs de Genève (HES-GE/EIG),

Catherine Merz

EPIQR Rénovation Sàrl

- membres du groupe mandataire ESTIA SA pour l'étude Albatros - Vevey

Remarques préliminaires

Pour les questions communes (sur les thèmes Mobilité et Parking) posées aussi bien aux commerçants (propriétaires) qu'aux collaborateurs, les réponses sont analysées en parallèle de façon à les comparer selon les provenances des répondants.

Chaque question ou groupe de questions est analysé sous forme de fiche selon la structure systématique suivante :

- Rappel de l'énoncé de la question (des questions), avec l'indication du nombre brute de réponses (nb réponses commerçants / nb réponses collaborateurs pour les questions communes).
- Graphe synthétique indiquant généralement les pourcentages des réponses
- Bref commentaire

Au total, 252 *commerçants* et 235 *collaborateurs* ont répondu aux questionnaires.

II. Aménagement futur de la place

Questions 9. Ambiance et convivialité de la Place

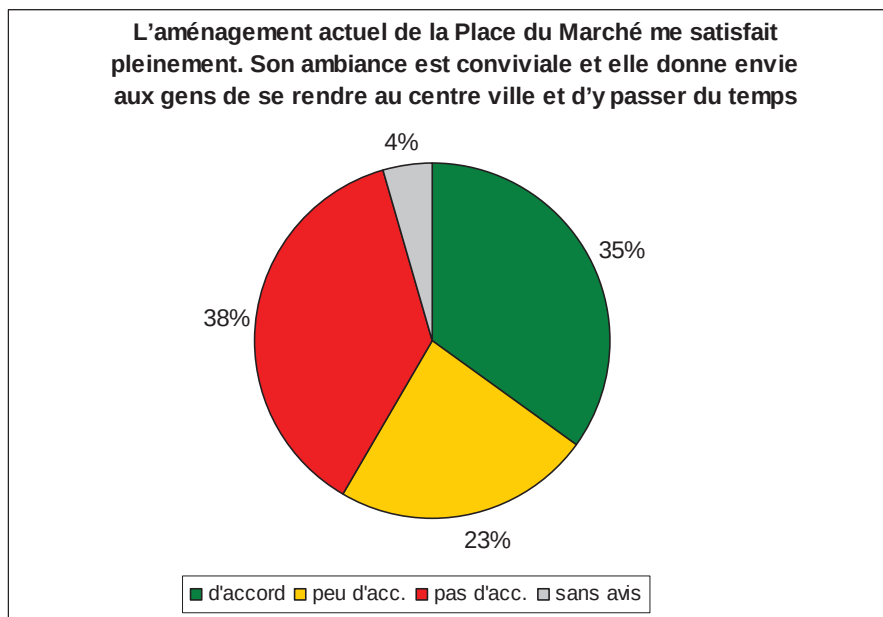
L'aménagement actuel de la Place du Marché me satisfait pleinement. Son ambiance est conviviale et elle donne envie aux gens de se rendre au centre ville et d'y passer du temps

88
d'accord

59 peu
d'accord

94 pas
d'accord

10 sans
avis

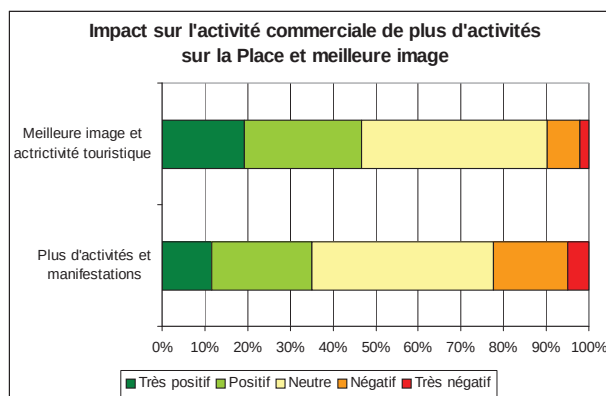
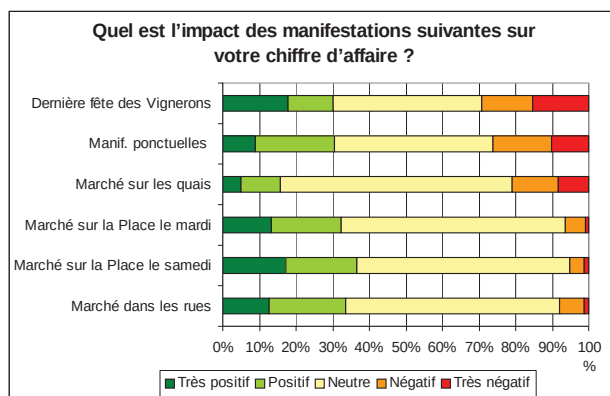


Commentaires

Seul un tiers des répondants est satisfait de l'aménagement actuel ; ce qui signifie que pour une nette majorité (61%), la situation devrait être améliorée pour rendre la Place et le centre plus attractifs.

Questions 10-12. Impacts des manifestations et activités

10. Quel est l'impact des manifestations suivantes sur votre chiffre d'affaire ?					
	très positif	positif	neutre	négatif	très négatif
Marché dans les rues	☐ 30	☐ 49	☐ 138	☐ 16	☐ 3
Marché sur la Place du Marché le samedi	☐ 42	☐ 47	☐ 142	☐ 10	☐ 3
Marché sur la Place du Marché le mardi	☐ 32	☐ 46	☐ 148	☐ 14	☐ 2
Marché sur les quais	☐ 12	☐ 27	☐ 158	☐ 31	☐ 21
Manif. ponctuelles (Knie, St-Martin, concerts)	☐ 21	☐ 51	☐ 102	☐ 38	☐ 24
Dernière fête des Vignerons	☐ 38	☐ 26	☐ 87	☐ 29	☐ 33
Autre 1	☐ 5	☐ 8	☐ 5	☐ 9	☐ 8
Autre 2	☐ 3	☐ 1	☐ 6	☐ 6	☐ 3
11. Augmenter le nombre d'activités et manifestations à la Place du Marché aurait, sur mon activité, un impact :					
	☐ 28 très positif	☐ 56 positif	☐ 102 neutre	☐ 42 négatif	☐ 12 très négatif
12. Une meilleure image créée par un nouvel aménagement de la Place du Marché et une plus grande attractivité touristique aurait, sur mon activité, un impact					
	☐ 47 très positif	☐ 67 positif	☐ 106 neutre	☐ 19 négatif	☐ 5 très négatif



Commentaires

Globalement, les différentes activités ont un impact neutre. Cette perception est même majoritaire pour les différents types de marché. Les marchés sur la Place et dans les rues sont très peu contestés et sont davantage perçus positivement que les autres activités.

L'impact d'une meilleure image est plutôt perçu positivement par les commerçants. En revanche, les avis sont plus partagés entre impact positif et négatif des manifestations et activités sur la Place.

Questions 13-14. Réaménagement de la Place et impacts sur l'activité commerciale

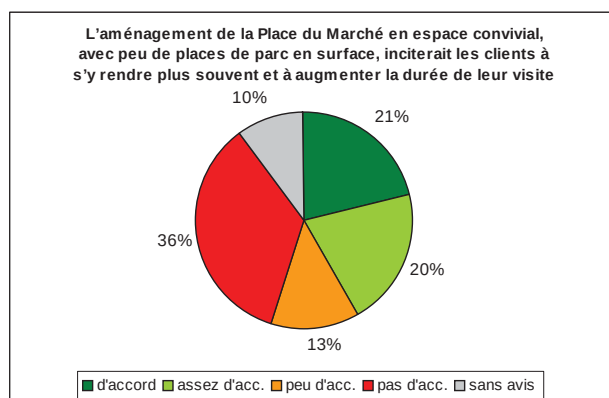
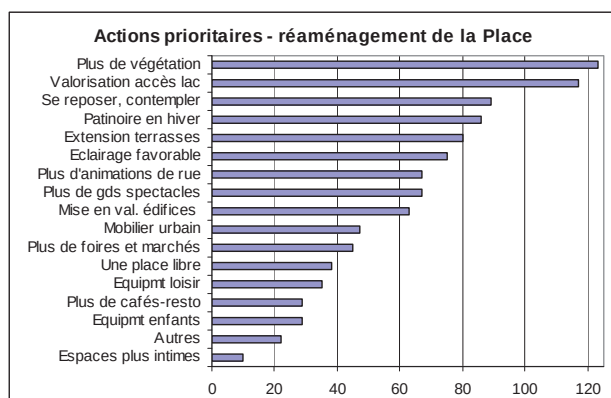
13. En réaménageant la surface de la Place du Marché, selon vous, l'accent doit être porté sur :

Dans la liste ci-dessous, cochez **5 actions** au maximum qui vous paraissent prioritaires

- | | |
|---|---|
| ☐ 67 Plus de grands spectacles type concerts, cirque,... | ☐ 29 Plus de café-restaurants |
| ☐ 67 Plus d'animation de rue (spectacles spontanés, marchands) | ☐ 45 Plus de foires et marchés |
| ☐ 35 Des équipements de loisir (pétanque, échecs, rampe de skate...) | ☐ 80 L'extension des terrasses |
| ☐ 29 Des équipements pour les jeunes enfants | ☐ 86 Une patinoire temporaire en hiver |
| ☐ 89 Des espaces pour se reposer, contempler le site | ☐ 123 Plus de végétation |
| ☐ 47 Du mobilier urbain (chaises, tables, bancs, chaises longues) | ☐ 10 Des espaces plus intimes |
| ☐ 75 Un éclairage favorable à créer des espaces de rencontre le soir | ☐ 117 Valorisation de l'accès au lac |
| ☐ 63 La mise en valeur des constructions bordant la place | ☐ 38 Une Place du Marché libre |
| ☐ 22 Autres | |

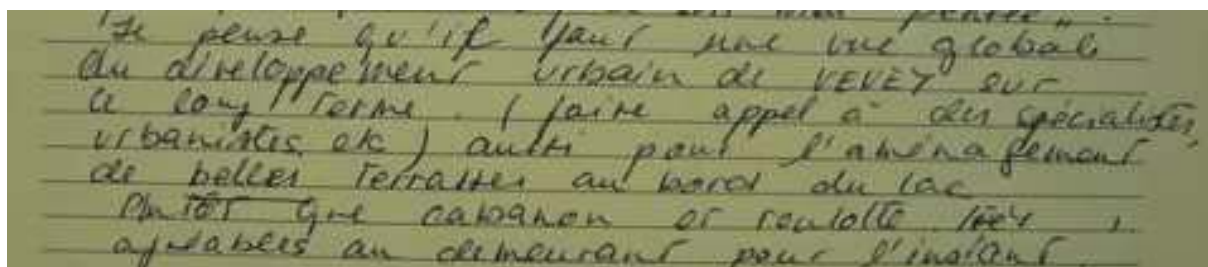
14. L'aménagement de la Place du Marché en espace convivial, avec un nombre très restreint de places de parc en surface, inciterait les clients à s'y rendre plus souvent et à augmenter la durée de leur visite dans le centre historique.

- ☐ 54 d'accord
 ☐ 51 assez d'accord
 ☐ 33 peu d'accord
 ☐ 89 pas d'accord
 ☐ 14 sans avis



Commentaires

Concernant les actions prioritaires, comme pour les habitants, on retrouve en tête très sensiblement *Plus de végétation* et *Valorisation de l'accès au lac*, dans une moindre mesure, *Se reposer/contempler*, *Patinoire en hiver* et *Extension des terrasses* (cf. commentaire).



Si une légère majorité des répondants rejette la nécessité d'un aménagement convivial et avec moins de places de parc (49% contre 41% d'avis favorables), une part significative reconnaît tout de même l'intérêt d'un tel aménagement pour rendre la Place et le centre plus attractifs.

Questions 15-16. Réaménagement de la Place et développement économique

15. Le projet d'aménagement de surface de la Place du Marché favoriserait le développement économique de la ville de Vevey

☐ 60
d'accord

☐ 64
assez
d'accord

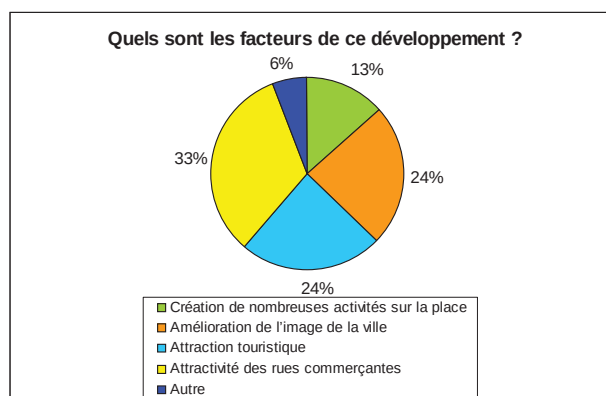
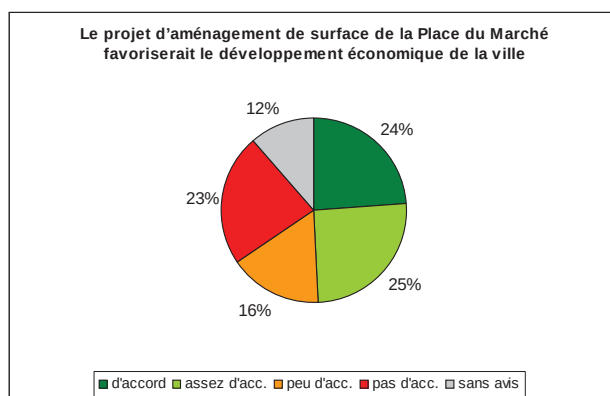
☐ 41 peu
d'accord

☐ 58 pas
d'accord

☐ 12 sans
avis

16. Quels sont les facteurs de ce développement ?

- ☐ 53 Création de nombreuses activités sur la place
- ☐ 93 Amélioration de l'image de la ville (attirer de nouveaux investissements)
- ☐ 94 Attraction touristique
- ☐ 130 Attractivité des rues commerçantes
- ☐ 23 Autre :



Commentaires

Les avis sont assez équilibrés, avec une part plus grande de répondants en accord avec l'affirmation de la question 15 (49% contre 39% de désaccords).

Concernant les facteurs de développement, une part importante des répondants (1/3) perçoit un lien positif entre un réaménagement de la Place et l'attractivité des rues commerçantes, dans le même sens que la question 14. Une meilleure image liée à une meilleure attractivité touristique est également sensiblement perçue. En revanche, les répondants envisagent peu de retombées positives en ce qui concerne une augmentation des activités sur la Place, ils se sentent sans doute peu concernés par ces activités.

Partie 3

Groupe de travail : extrait de la synthèse finale

GRANDE PLACE

CREATION D'UN PARKING SOUTERRAIN ET AMENAGEMENT DE LA PLACE

Groupe de travail ALBATROS

En caractères gras : les personnes participant aux séances du Groupe de travail ALBATROS

Entité		Prénom	Nom	Titre	Tél	Fax	E-mail	Adresse	
<u>Commune de Vevey</u>									
Municipalité		M.	Laurent	Ballif	Syndic	021/925.53.80	021/925.53.99	laurent.ballif@vevey.ch	Rue du Lac 2 1800 Vevey
Municipalité		M.	Jérôme	Christen	Municipal	021/925 52 80	021/925 52 70	jerome.christen@vevey.ch	Rue du Simplon 16 1800 Vevey
Municipalité		M.	Laurent	Ballif	Syndic	021/925 53 80	021/925 53 99	laurent.ballif@vevey.ch	Rue du Lac 2 1800 Vevey
Direction UC		M.	Albert	Dupuis	Chef de service	021/925 52 81	021/925 52 70	albert.dupuis@vevey.ch	Rue du Simplon 16 1800 Vevey
Direction UC		Mme	Renée-Laure	Hitz	Architecte-urb.	021/925 52 82	021/925 52 70	renee-laure.hitz@vevey.ch	Rue du Simplon 16 1800 Vevey
Direction UC		M.	Claude	Lehrian	Adj. technique	021/925 52 74	021/925 52 70	claud.lehrian@vevey.ch	Rue du Simplon 16 1800 Vevey
Direction de la Sécurité		M.	Rocco	Volpe	Resp. trafic & signalisation	021/925 52 04	021/925 52 48	rocco.volpe@vevey.ch	Rue du Simplon 38 1800 Vevey
Direction des Finances		M.	Gilles	Altermath	Chef de service	021/925 53 41	021/925 53 47	gilles.altermath@vevey.ch	Rue du Lac 2 1800 Vevey
Animations, Sports, Jeunesse		M.	Michel	Bloch	Coordinateur Agenda 21	021/925 53 63	021/925 53 59	michel.bloch@vevey.ch	Grande Place 5 1800 Vevey
<u>Mandataire</u>									
ESTIA S.A.		M.	Flourentzos	Flourentzou		021/693 83 03	021/693 86 29	flo@estia.ch	Parc scientifique EPFL 1015 Lausanne
ESTIA S.A.		M.	Gilles	Desthieux		022/338 06 80	022/338 06 91	gilles.desthieux@hesge.ch	Rue de la Prairie 4 1202 Genève
ESTIA S.A.		Mme	Catherine	Merz		021/693 55 89		merz@epigr.ch	Parc scientifique EPFL 1015 Lausanne
<u>Etat de Vaud</u>									
(SDT) Service du développement territorial		M.	Daniel	Berner	Chef de service	021/316 74 11	021/316 74 48	daniel.berner@vd.ch	Pl. de la Riponne 10 1014 Lausanne
(SDT) Service du développement territorial		Mme	Inès	Faessler		021/316 74 33	021/316 74 48	ines.faessler@vd.ch	Pl. de la Riponne 10 1014 Lausanne
(SM) Service de la mobilité		M.	Vincent	Krayenbühl	Chef de service	021/316 73 70	021/316 73 76	vincent.krayenbuehl@vd.ch	Av. de l'Université 5 1014 Lausanne
(SM)Service de la mobilité		M.	Pasquale	Novellino	Resp. planif. & env.	021/316 73 73	021/316 73 76	pasquale.novellino@vd.ch	Av. de l'Université 5 1014 Lausanne
(SR) Service des routes		M.	Pierre-Yves	Gruaz	Chef de service	021/316 71 10	021/316 71 19	pierre-yves.gruaz@vd.ch	Av. de l'Université 5 1014 Lausanne
(SEVEN) Service de l'environnement et de l'énergie		M.	Henri	Rollier	Chef de service	021/316 43 60	021/316 43 95	henri.rollier@vd.ch	Ch. des Boveresses 155 1066 Epalinges
(SEVEN) Service de l'environnement et de l'énergie		M.	Sylvain	Rodriguez		021/316 43 60	021/316 43 95	sylvain.rodriquez@vd.c	Ch. des Boveresses 155 1066 Epalinges
(SEVEN) Service de l'environnement et de l'énergie		M.	Dimitri	Magnin		021/316 43 60	021/316 43 95	dimitri.magnin@vd.c	Ch. des Boveresses 155 1066 Epalinges
<u>Associations</u>									
(ATE) Association Transport et Environnement		Mme	Valérie	Schwarr	Secrétaire générale	021/323 54 11	021/323 54 11	valerie.schwarr@vd.ch	Av. Mont d'or 23 1007 Lausanne
(ATE) Association Transport et Environnement		M.	Yves	Filippozi	Vice-président	021/943 53 80	021/943 53 81	filippozi@bluewin.ch	Ch. de la Chiésaz 14 1806 St-Légier
(SIC) Sté ind. et commerc. de Vevey et environs		M.	Christian	Ferrari	Président	021/921 26 63		cfarchitecture@mysunrise.ch	CP 250 1800 Vevey 1
(GIVV) Groupement des Intérêts de la Vieille Ville		Mme	Jacqueline	Badoux		021/923 82 10		pharmacie.marche@bluewin.ch	Grande Place 2 1800 Vevey
(GIVV) Groupement des Intérêts de la Vieille Ville		M.	Félix	Buchs		021/921 23 45			Deux-Marchés 27 1800 Vevey
(GIVV) Groupement des Intérêts de la Vieille Ville		M.	Philippe	Nicole		021/921 10 84	021/922 87 20	philippe.nicole@bluewin.ch	Rue des Deux-Marchés 28 1800 Vevey

Methode Albatros

Liste de critères adaptés pour l'application sur la Grande Place de Vevey.

	Etat	Potentiel	Besoin	Risques	Parking souterrain
1. Société					
1.1. Site et urbanisme					
1.1.1. Dynamique urbaine et régionale.	■	■	▲	!!	
1.1.2. Vitalité du centre historique	■	■	▲	!!	
1.1.3. Identité culturelle et valeur du patrimoine	■	■	▶	!!!	
1.1.4. Mise en valeur de l'environnement construit	■	■	▲	!!	
1.1.5. Mise en valeur du paysage	■	■	▶		
1.2. Accessibilité					
1.2.1. Qualité des accès routiers	■	■	▲	!!	
1.2.2. Qualité des accès piétons et cyclistes	■	■	▲	!	
1.2.3. Qualité du stationnement des voitures	■	■	▲	!!	
1.2.4. Qualité de la desserte en transports publics	■	■	▲	-	
1.3. Collectivité					
1.3.1. Contacts sociaux	■	■	▲	-	
1.3.2. Qualité de vie des habitants	■	■	▲	-	
1.4. Acceptabilité					
1.4.1. Satisfaction par rapport à l'image du site	■	■	▲	!	
1.4.2. Satisfaction par rapport au fonctionnement du site.	■	■	▲		
2. Économie					
2.1. Finances					
2.1.1. Investissements	■	■	▼	!	
2.1.2. Bilan d'exploitation	■	■	▲	!!!	
2.2. Environnement économique					
2.2.1. Impact sur l'activité commerciale	■	■	▲	!!	
2.2.2. Impact sur l'activité économique	■	■	▲		
3. Impacts environnementaux					
3.1. Impact des transports					
3.1.1. Qualité et potentiel d'utilisation des transports	■	■	▲	!	
3.1.2. Qualité et potentiel d'utilisation de la mobilité douce	■	■	▲		
3.1.3. Niveau du trafic	■	■	▲		
3.2. Sol, paysage, nuisances					
3.2.1. Utilisation du sol	■	■	▲	!	
3.2.2. Impact sur les écosystèmes	■	■	▶		
3.2.3. Emissions dans l'air et nuisance sonores	■	■	▼	!	

Définition

L'utilisation de l'espace public influence de manière décisive la dynamique urbaine et régionale par la synergie entre les activités culturelles, sociales et commerciales qu'elle favorise. A travers son aménagement et les activités qui s'y déroulent, un espace public peut fortement contribuer au rayonnement de la ville et de la région. Identifier les éléments significatifs de la place qui favorisent le rayonnement de la ville et de la région ainsi que les manques ou dysfonctionnements.

Diagnostic

Etat

La grande place fonctionne, comme elle a toujours fonctionné, en tant qu'interface entre la ville dense, sa périphérie et la région. Sa polyvalence et sa capacité d'adaptation en font un élément précieux de la dynamique du centre historique. La présence d'un si grand espace vide et plane permet le déroulement de manifestations uniques en plein centre ville (cirques, grands concerts, fête des vigneron). Hors manifestation, la place attire des milliers de visiteurs grâce à son parking pratique, bien situé et bon marché en surface. Ceci contribue à l'attractivité des manifestations culturelles (théâtre, cinémas, concerts, festivals et manifestations dans la vieille ville) ainsi qu'aux activités commerciales (marché, petits commerces, services, restaurants).

Toutefois, à l'image d'autres centre-villes de Suisse et d'Europe, Vevey attire de plus en plus d'habitants à la recherche d'un mode de vie urbain de qualité, proche des équipements culturels et des infrastructures des transports publics. La gare en plein centre de la ville, les nombreux équipements culturels, l'environnement paysager exceptionnel, le cachet des petits commerces et la présence de grands magasins au centre constituent des atouts que d'autres villes de la taille de Vevey ne possèdent pas en Suisse romande.

Pour cette catégorie d'habitants, souvent soucieuse de la qualité de l'environnement, vivre au centre ville signifie ne pas avoir besoin de voiture, circuler à pied et à vélo. Elle est donc particulièrement sensible aux nuisances de la circulation, à la pollution de l'air, au bruit et à l'insécurité pour les piétons (beaucoup de remarques dans ce sens dans les commentaires personnels des questionnaires). Le niveau de trafic élevé et l'occupation complète de l'espace par les voitures, limitant l'utilisation de cet espace public aux "grandes manifestations" et au marché, est en opposition avec cette évolution spontanée et naturelle de la Ville de Vevey (2/3 de Veveysans se déplacent déjà à pieds et à vélo dans le centre faisant de leur ville entière un "écoquartier" de la mobilité douce, on parle de projets d'écoquartiers proche de la gare initiés par des milieux privés, de bâtiments durables près du chateau de l'Aile, de rénovations durables et écologiques ...)

Besoins

Renforcer le caractère d'interface de la Place du Marché entre le centre ville et la périphérie, mais aussi entre Vevey et la région, voir entre Vevey et le reste du monde. Enrichir cette fonction en ne la limitant pas au stationnement et aux grandes manifestations.

Améliorer la qualité de vie au centre ville en limitant les nuisances dues aux automobiles.

Orienter le développement du centre de Vevey, voire de sa région sur une image de vie urbaine conviviale.

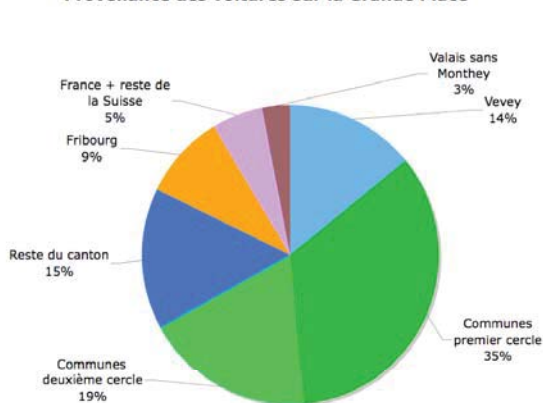
Limiter les nuisances dues aux voitures dans le centre ville pour améliorer la qualité de vie des habitants, et attirer une nouvelle population, tant pour y habiter que pour vitaliser les petits commerces du centre.



COMMENTAIRES PERSONNELS

Depuis notre arrivée à Vevey, j'ai renoncé à me déplacer en voiture, j'utilise un vélo et le train.

Provenance des voitures sur la Grande Place



1. Place parking
2. Vevey est attractive et commode pour ceux qui aspirent à un nouveau style de vie urbaine avec moins de trafic, plus de convivialité, plus de vie culturelle et sociale.
3. Enquête sur l'origine des voitures sur la Place du Marché. Les utilisateurs sont les visiteurs, surtout des alentours proches.

Actions possibles

Potentiel

Déplacer ou supprimer entre 120 et 400 places de parc pour libérer une partie suffisante de l'espace public. Suivant la quantité d'espace libéré, tout en préservant l'unicité de la Place, qualifier et hiérarchiser les différentes zones selon leurs caractéristiques urbaines et selon les objectifs visés afin de définir un cahier des charges pour le concours d'aménagement.

Chercher des solutions pour l'organisation du trafic afin d'éviter ou modérer la traversée de la place par les voitures venant depuis ou partant vers le quai Perdonnet. Mettre au centre du processus de recherche de solutions, le souhait des Veveysans d'avoir une place accueillante, conviviale et animée avec, comme ils le demandent très majoritairement, plus de végétation, une valorisation de l'accès au lac, plus de places de repos et de contemplation, plus de grands spectacles et d'animations de type patinoire ainsi qu'une extension des terrasses.

Risques d'impacts négatifs

!!

Une réponse non adéquate au problème du parking peut diminuer l'attractivité du centre historique pour les personnes dépendantes de l'automobile, sans compensation pour l'amélioration de l'attractivité pour les piétons et les usagers des transports publics. Il en résulterait un renforcement du déplacement du centre de gravité de la ville vers le quartier de St. Antoine.

Un parti architectural pour l'aménagement qui ne tiendrait pas compte des besoins des usagers peut transformer la Place du Marché en un "objet architectural" vide et sans vie sociale, au lieu de favoriser sa vitalité et la pleine exploitation de son potentiel.

Le statu quo condamnerait cette partie de la ville à la fonction de parking servant le développement de la partie ouest de la ville.

Une construction en dur qui pérenniserait le flux de voitures vers le centre historique peut compromettre le grand potentiel de Vevey à évoluer dans le sens de plus de convivialité avec moins de trafic dans le futur.

Informations



1. Risque: la place de la Plantaz à Sion transformée en espace vide (dalle de parking)
2. Potentiel: La place du Marché lorsqu'elle était libre de voitures à la belle époque
3. Risque: la dynamique qui se développe autour des centre commerciaux marginalise la vieille ville
4. Potentiel: accessibilité et activités cohabitent sur la Place du Marché à la belle époque

Définition

Le type d'activités et de rencontres que l'aménagement permet, conditionne le fonctionnement et l'interaction avec les autres secteurs de la ville. Le centre commercial de Vevey se déplace à l'ouest. L'offre en places de stationnement dans le centre historique peut être à la fois favorable et défavorable au dynamisme de l'activité économique et culturelle. La circulation peut étrangler le centre soit par trop de trafic soit par manque d'accessibilité.

Evaluer si l'aménagement actuel de la place favorise ou défavorise son attractivité et, en conséquence, la vitalité du centre historique.

Diagnostic

Etat

La présence d'un grand parking au centre ville assure une accessibilité optimale pour les automobilistes. Cependant, l'occupation complète de l'espace par les voitures limite l'utilisation de cet espace public aux grandes manifestations à l'occasion desquelles le stationnement est supprimé.

La Place du Marché a accueilli de 14 à 17 manifestations entre 2001-2002 et 11 à 12 entre 2005-2006, en plus des marchés du samedi et du mardi (cirques, grands concerts, marchés folkloriques). Certaines activités ont lieu en périphérie de la place (brocantes et expositions à la Grenette, patinoire provisoire, carrousels...). Les activités qui se déroulent sur la Place du Marché sont des événements tant locaux que régionaux. Les grands événements d'importance nationale (Fête des vignerons, grands spectacles) n'ont pas un impact très important sur les commerçants. L'impact de la Fête des vignerons est jugée positive par 25 % des commerçants et négative par 25 % d'entre eux.

Les manifestations ponctuelles satisfont un peu plus de commerçants (29%) mais les mécontents restent néanmoins importants (25 %). Il est probable que ce mécontentement est dû au manque d'accessibilité qui résulte de l'occupation de la Place lors des manifestations (moins de places de parc). Le marché du samedi qui occupe seulement une part des places de stationnement a un bilan nettement plus positif (35% de positif contre 9% de négatif).

La présence des voitures rend la vie quotidienne sur la Place du Marché difficile. Le manque d'espace public ne la rend pas attrayante pour la circulation piétonne et pour la flânerie (besoin largement exprimé par la population), les automobilistes se sentent prioritaires. Les fronts Est et Ouest de la place, avec les terrasses, sont dégradés par la présence trop proche des voitures. L'activité sur le quai est hypotonique par manque d'aménagement attrayant. La relation de la ville avec le lac n'est pas mise en valeur. La traversée de la Place du Marché par une route brise son unité. De grandes portions d'espace public "noble" sont réduites en un simple parking.

Le fonctionnement de la totalité de l'espace public de la Place du Marché en grand parking amène les personnes qui y stationnent près du centre historique, mais il dégrade l'attractivité de l'espace public et ne valorise pas son potentiel important.

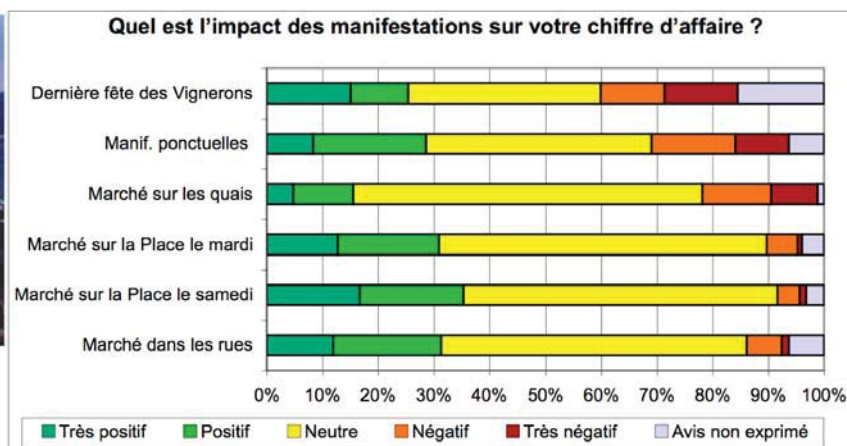
Besoins

Libérer tout le potentiel de la Place du Marché (petites manifestations, plus de facilité pour les grandes, passage, flânerie, contemplation, terrasses) pour favoriser la vie urbaine tant sur la place elle-même que vers le centre historique, renforcer la polyvalence de la Place du Marché.

Sur la Place du Marché, libérer de l'espace pour favoriser le déroulement de manifestations de petite échelle et les activités quotidiennes. Rendre la place plus attractive pour les piétons, les cyclistes, les visiteurs de la ville, les promeneurs, les clients des terrasses, la vie extérieure quotidienne sur l'espace public. Préserver l'unité de l'espace et sa multifonctionnalité.



1. Concert Elton John avec 20 000 spectateurs
2. Résultat du questionnaire commerçants



Actions possibles

Potentiel

Libérer de l'espace public pour rendre possible la vie urbaine en tout temps sur la place (au minimum: valoriser l'espace devant la Grenette, devant les terrasses à l'Est et le relier aux quais et à la rue du Lac, au mieux la plus grande partie de la place en cas d'un parking souterrain).

Aménager, et rendre attractif l'espace public, en particulier les abords de la place qui sont spontanément préférés des usagers. En plus de l'aménagement fonctionnel, valoriser son esthétique comme élément d'attraction.

Prendre des mesures urbanistiques, organisationnelles ou en relation avec les règlements pour favoriser le développement d'activités et de manifestations, en particulier celles qui ne restreignent pas l'accessibilité.

Organiser la promotion du centre historique de manière systématique et programmée.

Préserver l'accessibilité au centre historique.

Risques d'impacts négatifs

!!

Une gestion de stationnement trop restrictive risque de diminuer l'attractivité du centre historique pour les visiteurs des communes voisines.

Si les aspects néfastes du tout parking ne sont pas corrigés, la Place du Marché risque de décliner et contribuer au déplacement du centre de vitalité vers l'Ouest au lieu de le contrebalancer par ses qualités propres.

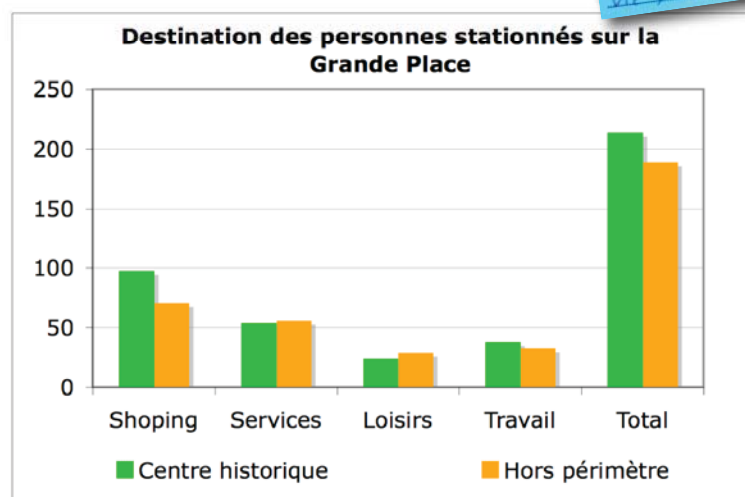
Informations

Liste des activités 2006 sur la Place du Marché.

Questionnaires commerçants- population.

Enquête Estia sur la Place du Marché.

Si la place devient comme celle de Moulvaux, sans vie, c'est pas la peine de changer.



1. Seulement la moitié des visiteurs de la Place du Marché visitent le centre historique.
2. L'essentiel des usagers du parking l'utilisent pour des activités qui vitalisent le centre ville. Cependant, entre 20 et 30% sont des pendulaires et de voitures "ventouse".
3. Le marché, et les activités qui attirent du monde sans supprimer complètement l'accessibilité sur la Place du Marché sont à favoriser
4. La patinoire, appréciée comme activité sur la place par 1314 Veveysans sur 3700 qui ont répondu au questionnaire
5. La Place du Midi à Sion pleine de vie hiver comme été réussit à faire cohabiter terrasses, piétons, et voitures avec une requalification de l'espace public et une modération du trafic en zone 20. Les voitures passent devant les terrasses, à côté des piétons mais ne dérangent pas parce qu'il y en a peu et elles roulent lentement.

Définition

La valeur patrimoniale de la Grande Place est constituée de la valeur des bâtiments, de la valeur de l'usage, ainsi que de la valeur des rituels et des fonctions actuelles ou passées.

Evaluer de quelle manière l'aménagement actuel renforce l'identité culturelle et préserve la valeur patrimoniale du site.

Diagnostic

Etat

L'usage actuel de la place résulte d'une évolution et non d'un aménagement programmé. Au cours des siècles, ce grand espace libre s'est continuellement adapté à l'évolution des besoins. La voiture a pris graduellement la place des chevaux et des charrettes, jusqu'à occuper toute la surface de la place (sauf en cas de manifestation particulière: marché, grands spectacles).

Les bâtiments du front Est et du front Ouest, la Grenette, et le Château de l'Aile constituent la partie bâtie du patrimoine, mais la plus grande richesse est l'espace libre et l'usage qu'il permet. Ce grand espace multifonctionnel et polyvalent au centre de la ville est un élément qui a contribué de manière décisive au développement de la ville de Vevey. Au niveau de l'identité, il est essentiel aux veveysans qui se réfèrent de génération en génération à leurs fêtes des vigneron, leur marché, leur fête de la St Martin et au cirque en plein centre de la ville.

La dernière construction lourde est la construction de la Grenette. La dernière intervention sur le sol est le goudronnage de la place dans les années 60 ainsi que la coupe des peupliers au Sud de la place lors de la dernière fête des vigneron.

La Grande Place est classée en catégorie A à l'inventaire national des sites (catégorie maximale). Ses qualités spatiales, historiques et architecturales sont classées avec un grade moyen. Sa signification est appréciée avec le grade maximal. L'objectif de sauvegarde est maximal (A).

Besoins

Renforcer l'identité de la Place du Marché en respectant et en mettant en valeur le patrimoine, qu'il soit architectural ou rituel.



Evolution de l'utilisation de la Place du Marché au fil des années
La fête des vigneron 1999

Actions possibles

Potentiel

Diminuer la présence des voitures pour rééquilibrer les usages et cesser la monopolisation de l'espace public par l'automobile, développer davantage une mobilité qui favorise les rencontres pour retrouver la fonction de lieu d'échanges.

Orienter l'aménagement de la Place selon les besoins de ses usagers. Les transformations de la Place ont toujours été motivées par des besoins fonctionnels, un espace à vivre plutôt qu'un objet esthétique à regarder, poursuivre dans ce sens.

Eviter si possible des transformations irréversibles de l'espace public.

Favoriser la vie urbaine sur la Place pour préserver son identité comme point central du centre ville.

Risques d'impacts négatifs

!!!

Des transformations irréversibles peuvent altérer le rôle de la Place du Marché comme grande surface polyvalente, interface entre la ville dense et ses alentours.

L'excavation de la Place du Marché pour créer un parking et les constructions hors sol nécessaires à son exploitation (trémies, sorties piétonnes, sorties des installations techniques) constituent une transformation irréversible de cet espace de plein pied libre de toute construction.

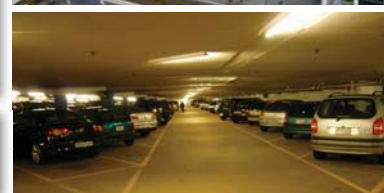
Un aménagement qui cherche à préserver le patrimoine de manière passéiste, risque de momifier la Place et la transformer en objet à regarder plutôt qu'espace générateur vie.

Informations

Etude historique sur la Place du Marché, Dupont Patricia - Frey Sabine, 1989.

Archives des Services du développement territorial : ISOS - inventaire des sites construits à protéger en Suisse.

Inventaire des sites à protéger en Suisse			
Périmètres et ensembles construits, environnements (périmètres et échappées) et éléments individuels *			
	Numéro	Dénomination	Catégorie d'invent. Qualité spatiale Qualité hist. arch. Signification Obj. de sauvegarde Observation Perturbation
P	10	Quartier derrière la gare: berceau de l'industrialisation de Vevey	C / / C
P	11	Quartier de Plan (rattaché à Vevey en 1892) urbanisé au début du 20e s.	CX / C
P	12	Quartier résidentiel en bordure du lac (1ère moitié 20e s.)	A / / A
P	13	Quartier résidentiel (entre-deux-guerres) derrière l'église St-Martin	B / / B
E	0.1	Place du Marché, lieu de célébration de la fête des vignerons	A / / XA
E	0.2	Retournement de la ville médiévale	AX / XA



COMMENTAIRES PERSONNELS

Un parking souterrain tuera la vie sur cette place. Regardez les places en Suisse, en Europe, toutes les places avec un souterrain perdent leur jeu de vie! Accroire que nos pieds auraient sentir un vrai sol sans les pieds! C'est une réalité, il suffit d'observer et constater. Aucune terrane en ville n'est dégagée des voitures, le quoi perdrait devrait être piéton, vélo afin de développer la restauration terrane.

17. Quels avantages ou inconvénients voyez vous à la restitution de la Place du Marché aux piétons (très peu de places de parc en surface)?

- Eviter! Une Riponne N°2

Les trémies (comme celle du parking Cuendet), sorties piétons, sorties des ventilations, l'excavation d'un parking souterrain (comme celle de la Place de la Navigation à Lausanne sur la photo, ou celle de la Place du Marché de Montreux et celle de la Place de la Riponne - photo dessus dessous) modifie de manière irréversible le caractère urbain d'un espace libre plein pied et le transforment en dalle, modifications peu compatibles avec les objectifs de sauvegarde de l'inventaire des sites à protéger en Suisse. Certains Veveysans l'ont très clairement exprimé dans les questionnaires: "un vrai sol plein pied et une dalle ne sont pas la même chose".

Définition

Les bâtiments, les places, les aménagements et les monuments, constituent un tout qui détermine le caractère d'un lieu. La valeur de la place est faite de la valeur intrinsèque de chaque élément mais également de la cohérence et l'harmonie entre les divers éléments qui la composent.

Diagnostic

Etat

Actuellement, la présence tellement forte de voitures occupe l'essentiel du champ visuel et il est difficile de voir la place autrement qu'en tant que grand parking. La Grenette, le Château de l'Aile, les bâtiments du front Est et Ouest de la place se perdent dans une marée de voitures. Les terrasses sont coincées et les piétons doivent circuler entre les tables. L'occupation de la surface par le stationnement est tel qu'il ne ménage pas même un couloir à l'espace public qui mettrait en valeur le peu de verdure qui se trouve sur la place. Chaque côté de la place a son caractère, aussi bien en ce qui concerne les bâtiments que le fonctionnement, mais ces qualités se perdent dans le manque de lien entre les éléments. L'unité du grand espace libre n'est ni perçue ni vécue par la population car les piétons (surtout ceux qui descendent de la voiture après l'avoir parquée) ont du mal à traverser la place. La vétusté des revêtements au sol, les dépôts d'objets sur l'espace public, le marquage multiple et la signalisation sans considération esthétique, le mauvaise qualité de l'éclairage donnent à la Place du Marché l'image d'un espace public délaissé.

Besoins

Donner plus de cohérence à l'ensemble par un aménagement qui mette en valeur le potentiel de chaque élément construit autour de la place.

Valoriser l'espace libre de la place et accentuer son unicité visuelle et fonctionnelle.

Rénover les éléments de l'environnement construit.



1 et 2. fronts Est et Ouest de la Place du Marché peu mis en valeur avec la densité actuelle des voitures sur l'espace public

3. Les terrasses Ouest "ne peuvent pas respirer" coincées entre voitures stationnées et voitures qui circulent

4. Les terrasses Est non plus

5. Les revêtements et autres éléments urbains sont défraîchis, vétustes ou négligés

6. Le souci de placer plus de véhicules est actuellement plus fort que le souci de mettre en valeur des éléments esthétiques dans la place, comme la sculpture de la photo.

Actions possibles

Potentiel

Le dégagement et l'aménagement de l'espace devant la Grenette et devant les terrasses harmoniseraient l'espace public avec un axe piéton qui prolongerait la rue du Théâtre et la relierait à la rue du Lac et aux quais, mettant en valeur les arbres et les bâtiments de ce côté construit de la Place du Marché. Ils feraient respirer l'espace public même en cas de non déplacement du parking sous terre.

L'aménagement de l'espace devant le Château de l'Aile, et l'aménagement de l'accès au lac, mettraient en valeur cette partie de la place, amélioration renforcée par la future rénovation du château.

L'organisation de l'espace et le traitement de surface de la Place du Marché, donneraient une unité entre les différents éléments et une meilleure esthétique.

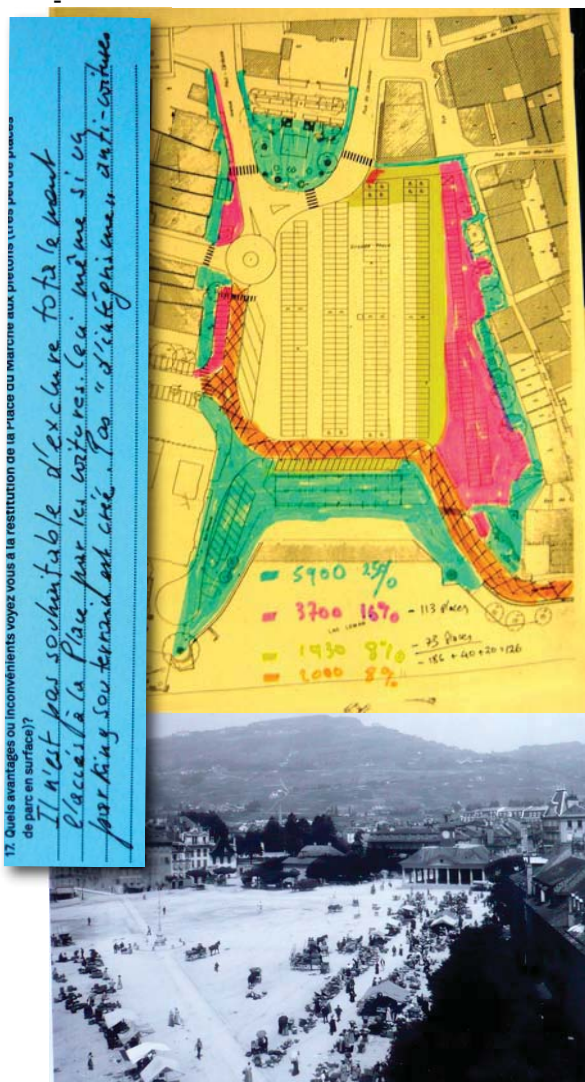
Par des moyens réversibles (éclairage, aménagements éphémères, objets d'art non permanents aux endroits sensibles) accentuer les qualités des éléments en place et créer une ambiance nouvelle, accueillante, conviviale. Améliorer l'esthétique des éléments existants et mettre en place des mécanismes qui contrôlent la qualité esthétique d'initiatives privées avant autorisation (kiosques, tentes d'activités temporelles, forains).

Risques d'impacts négatifs

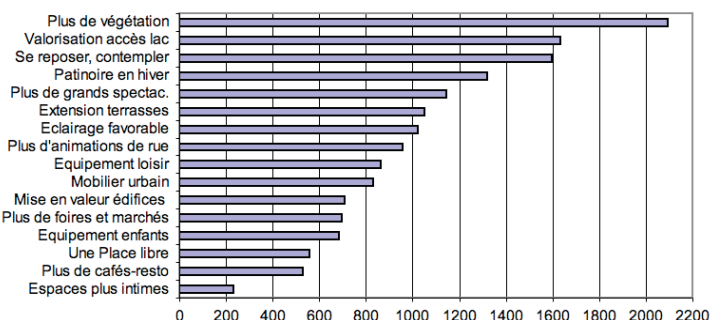
!

Un traitement du sol inadéquat ou une organisation de l'espace public qui ferait abstraction du caractère des éléments en place risque d'accentuer le fonctionnement par zones et d'entamer l'unicité visuelle de l'espace. Des constructions nouvelles trop imposantes (accessoires à un parking souterrain et éléments nouveaux de l'aménagement) peuvent briser la valeur esthétique du grand espace unitaire de la Place du Marché. Création d'un grand vide peu attractif à la place de la marée actuelle de voitures.

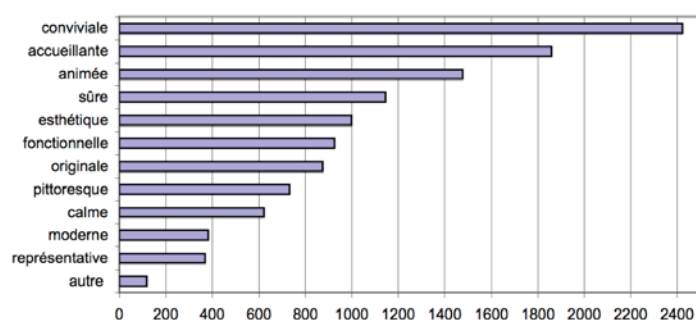
Informations



15. Actions prioritaires - réaménagement de la Place



16. Qualificatifs de la Place souhaités par la population



1. L'espace public libre de voitures représente 5900 m² (bleu -25% du total de 23'400 y compris quais et bois d'amour). Enlever 113 places de parc (rose) libère encore 3700 m², 16% de la place. Moins 73 places de plus (surface en jaune), libère encore 1930 m², + 8%. Environ 40 places peuvent être récupérées sur la place des autocars et 20 sur le quai Perdonnet (actuellement places 5h). En diminuant le nombre de places de ~120, l'espace libre double pour faire 25%+24%=la moitié de la place. Pour information, le marché occupe ~3900 m², 17% de la surface totale

2. L'espace public absolument nécessaire pour la vitalité de la place ne doit pas être loin de celui utilisé sur la photo 2

3. Les actions prioritaires pour les Veveysans

4. Les 3 premiers qualificatifs concernent la vitalité et l'activité sur la place (conviviale, accueillante, animée)

5. Peu de Veveysans sont pour une place libre (550 le considèrent une priorité).

L'exemple de la personne qui a rédigé le commentaire illustre bien la situation.

Définition

Les aménagements de l'environnement construit peuvent ignorer la valeur paysagère d'un site et se développer à l'écart, ne tirant pas profit, ou même détruisant la beauté du paysage.

Evaluer le capital paysage et la manière dont les aménagements actuels le mettent en valeur ou le dévalorisent.

Diagnostic

Etat

L'ouverture vers le lac offre un paysage unique et magnifique. Actuellement, cette ouverture est gâchée par la présence importante de bateaux de location qui donnent un aspect de dépôt. Le manque d'espace libre a pour conséquence que toutes les animations temporaires (patinoire) et constructions provisoires sont groupées dans le seul espace disponible, au Sud de la place, vers le lac. Ceci ne met en valeur ni le paysage ni les bâtiments "phares" qui encadrent ce paysage.

Si le paysage depuis la place est important, le paysage vu du lac vers la ville est également important car particulièrement visible depuis les bateaux de la CGN. La vue de la place depuis le lac offre le même manque d'attention avec les objets déposés sur le peu d'espace public disponible et l'omniprésence de la voiture qui constitue le paysage même.



1 et 2. L'aménagement actuel et l'utilisation du mail coupe la relation entre l'espace public et le lac

3. Entre la préservation de la magnifique vue sur les Alpes et le lac et le besoin d'arborisation, très souhaité par la population, il faudra trouver un compromis ingénieux pour avoir les deux.

COMMENTAIRES PERSONNELS

Le carrousel et la patinoire obstruent
le magnifique coup d'œil sur le lac
que l'on peut avoir depuis le nord de
la Place. Quel dommage!

Besoins



Avec l'aménagement de la place, dégager le paysage vers le lac et chercher les bons emplacements pour les constructions provisoires imposantes afin de mieux les intégrer dans le paysage perçu aussi bien de la place vers le lac que l'inverse.

Actions possibles

Potentiel

Améliorer l'organisation de la location des bateaux soit pour l'intégrer subtilement dans le paysage de la Place du Marché, soit la déplacer à un endroit moins dérangeant.

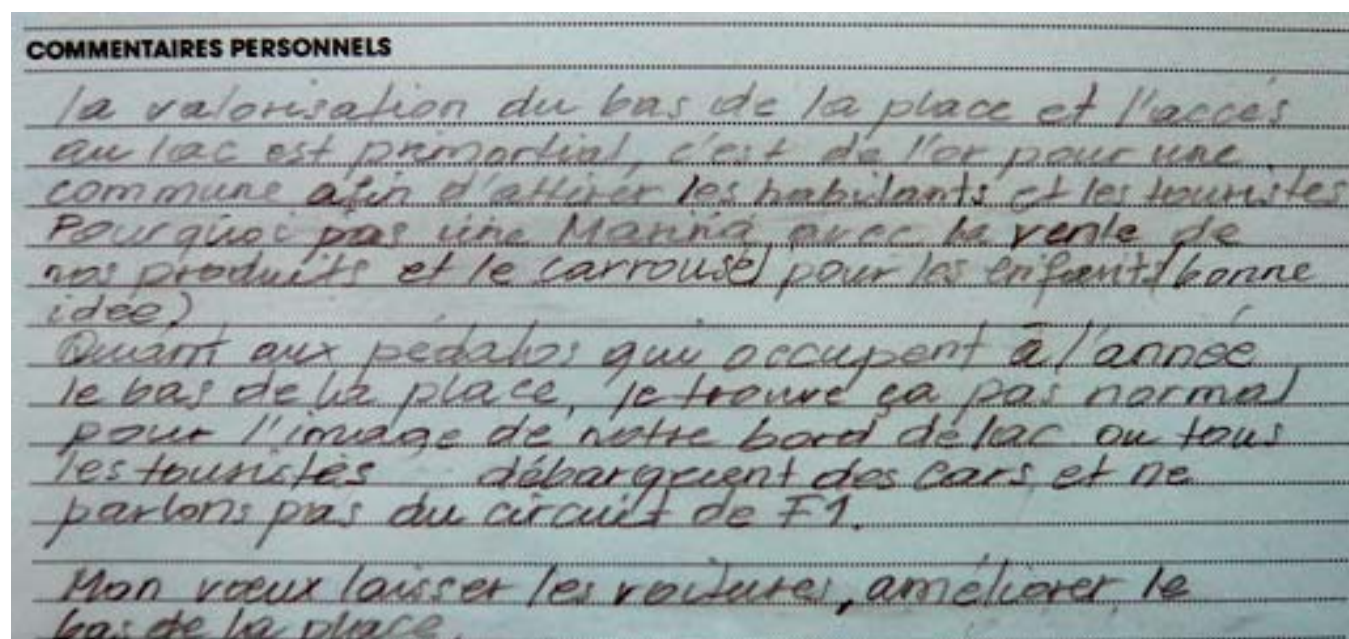
Organiser l'espace public de manière à ne pas couper la relation ville-lac avec des constructions imposantes qui restent trop longtemps.

Dans le nouvel aménagement de la place, intégrer la dimension de paysage, aussi bien vers que depuis le lac.

Risques d'impacts négatifs

L'arborisation, tant désirée par la population, si elle est mal maîtrisée, elle risque de nuire la belle vue vers le lac

Informations



Le mail dans le temps n'était pas uniquement utilitaire. Il était aussi esthétique. Il pourrait le redevenir.

Définition

Il est possible de faciliter les contacts sociaux par un aménagement attractif de l'espace public, en favorisant l'appropriation des espaces et en limitant les nuisances.

Evaluer la qualité de la place en terme de création de liens sociaux, évaluer les possibilités d'amélioration.

Diagnostic

Etat

Actuellement la Place du Marché constitue le lieu de prédilection des contacts sociaux à certains moments de l'année: marché, manifestations folkloriques, fêtes populaires, activités sous la Grenette ou au bord du lac, terrasses. Les associations et les partis politiques rencontrent la population devant la Grenette, les commerçants servent le vin au marché, les scouts et les écoliers vont vendre leurs gâteaux à la Place du Marché pour financer leurs voyages. Les amis se rencontrent soit sur les terrasses, soit aux manifestations, en rendez-vous arrangés ou par hasard.

Cependant, dès qu'elle prend sa fonction de parking, il n'est plus possible de se rencontrer sur la Place. Le piéton fuit sous peine de se voir bousculé par une voiture, les parents stressent pour surveiller et protéger leurs enfants sous peine de les voir écrasés par un véhicule qui fait marche arrière, les promeneurs cherchent des espaces plus accueillants. Les tenanciers de terrasses ont dû chercher milles astuces pour protéger leurs clients des gaz d'échappement, du bruit, des passants qui se faufilent entre les tables pour éviter les voitures.

Besoins

Favoriser les contacts sociaux aussi au quotidien, favoriser et améliorer la qualité des conditions dans lesquelles les rencontres actuelles ont lieu.



1 et 2. Les partis politiques rencontrent la population pour discuter des initiatives qu'ils soutiennent ou qu'ils combattent

3. La patinoire, le manège, le kiosque, les terrasses autour de la place favorisent les contacts entre catégories différentes de la population.

4. Devant les centres commerciaux l'espace public attire une autre population.

5. Chaque aménagement, ou non aménagement, zone centrale ou zone de marge attire un type population et crée des conditions plus ou moins favorables pour que les citoyens se rencontrent, de manière organisée ou spontanée.

Actions possibles

Potentiel

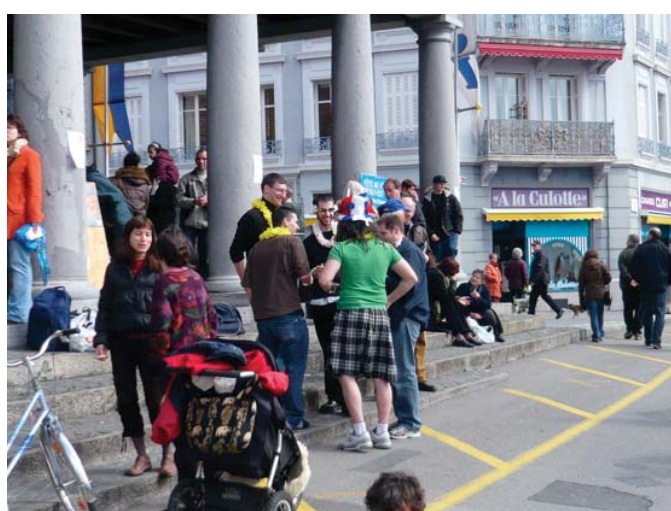
Rendre la place conviviale avec la diminution ou la suppression totale de la présence de la voiture (parking souterrain ou parking en surface mais plus petit) et avec un aménagement adéquat
Offrir plus de verdure pour rendre la présence sur la place en été possible (c'est en été que la population cherche la vie sociale à l'extérieur).
Promouvoir l'extension des terrasses et offrir le cadre réglementaire pour leur exploitation.
Promouvoir l'offre d'activités sur la Place du Marché, aussi bien en activant les réseaux d'organisation qu'en projetant un aménagement qui invite et facilite les événements (eau, électricité, toilettes publiques, espace libre, facilité de montage d'équipements éphémères, facilité de nettoyage du sol).
Activer le potentiel d'activités du quotidien et rendre la flânerie, le repos, la contemplation attractifs (valorisation de l'accès au lac et renforcement des liens - activités autour de l'eau, moderniser l'offre des activités actuelles - carrousels - kiosques - patinoire - bateaux - et les inscrire dans l'image et le fonctionnement de la nouvelle place).

Risques d'impacts négatifs

Informations

COMMENTAIRES PERSONNELS

Je verrais bien, sur cette place, un espace citoyen. Sorte de forum favorisant la discussion, le débat d'idées, le contact, la démocratie participative.
Un espace partagé par toutes les générations, brisant l'isolement.
Au centre, un grand arbre à palabres.



Actuellement l'espace devant la Grenette fonctionne spontanément en espace citoyen, comme celui que l'auteur du commentaire personnel rêve de voir de manière plus organisée. Si ce n'est pas les partis politiques, ce sont les associations, les manifestations, les forains, ou même les citoyens, les gags de mariage ...

Définition

L'opposition d'associations ou de groupements politiques peut être anticipée et maîtrisée pour qu'elle ait lieu sur des bases saines. Les associations de protection du patrimoine, les associations environnementales, les groupements politiques, la presse, peuvent à la fois représenter et influencer les aspirations de la population. Connaître directement les souhaits de la population (questionnaires, contact direct) et se concerter avec les associations permet de mieux orienter les choix du projet futur.

Identifier les différentes représentations et les vecteurs de celles-ci auprès de la population.

Diagnostic

Etat

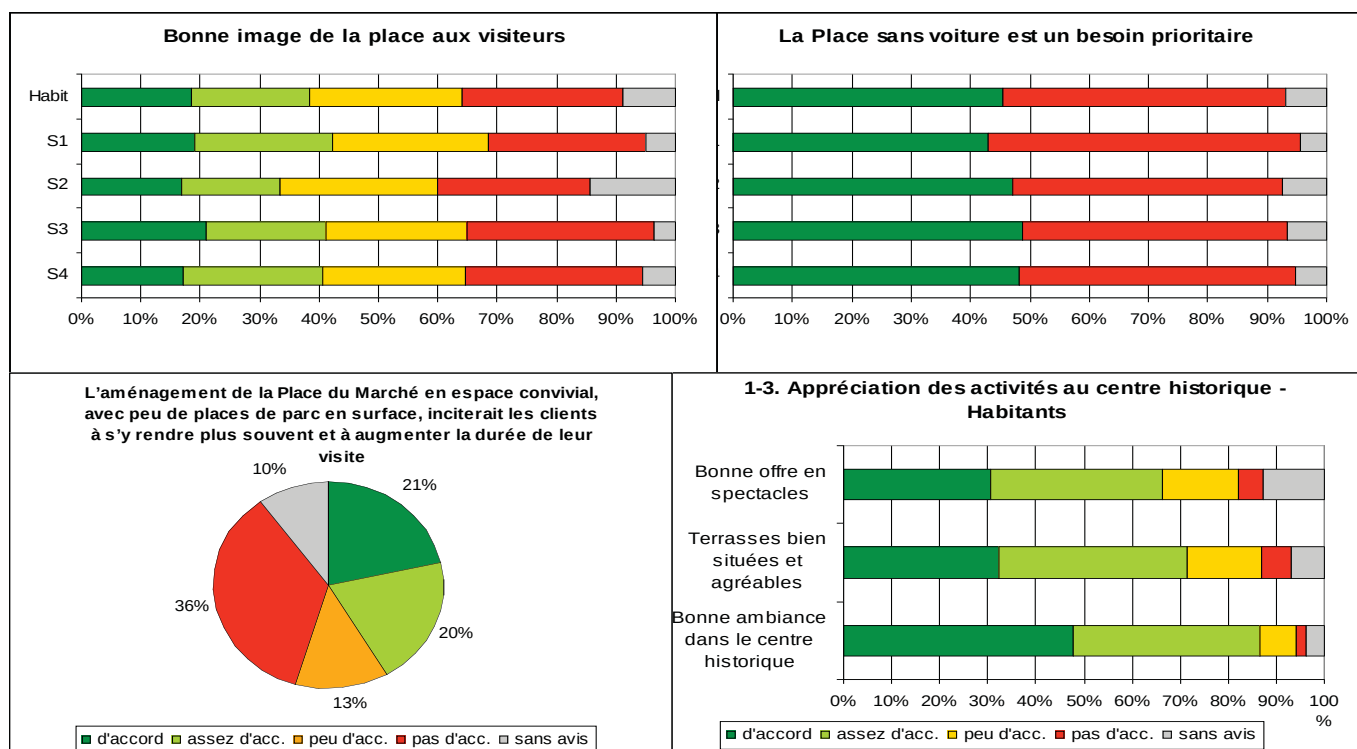
Les avis de la population sont très partagés en ce qui concerne l'image et l'ambiance de l'aménagement actuel de la Place du Marché. Plus de la moitié des personnes estime que la situation actuelle ne donne pas une bonne image de la ville mais elles sont également plus de la moitié à trouver que l'ambiance est conviviale sur la place. L'insatisfaction est plus marquée chez les habitants du vieux bourg. Les veveysans expriment le sentiment que leur place possède un fort potentiel actuellement inexploité. Les changements souhaités vont dans le sens d'une place plus conviviale et accueillante, avec plus de végétation mais en aucun cas une place de représentation.

Pour plus de la moitié des habitants et visiteurs (52%) la présence des voitures, dans sa configuration actuelle, est dérangeante voire insupportable. Pour près de la moitié des personnes qui se sont exprimées (47%), une Place du Marché sans voitures **est** considérée comme un besoin prioritaire. Vu dans l'autre sens, pour près de la moitié des personnes (48%), une Place du Marché sans voitures **n'est pas** considéré comme un besoin prioritaire.

La moitié des commerçants estime que l'aménagement actuel de la Place de Marché ne donne pas une image positive de la ville aux visiteurs. Pour plus de 60% de des commerçants, la situation devrait être améliorée pour rendre le centre historique plus attractif. Si l'accessibilité reste la question la plus importante pour les commerçants, plus de 40% d'entre eux pense qu'un réaménagement de la place avec plus de convivialité et très peu de voitures inciterait les gens à se rendre plus souvent au centre historique et à y rester plus longtemps.

Besoins

Limiter l'impact des voitures sur la Place du Marché et renforcer l'image d'une place conviviale et accueillante.



Prendre en compte les aspirations de la population pour l'image de leur cité.

Actions possibles

Potentiel

Poursuivre la démarche participative.

Tenir compte de manière concrète des sentiments et aspirations exprimés dans la consultation.

Risques d'impacts négatifs

!

Risque de résistance de certains groupes de la population à cause d'identifications idéologiques, par exemple "ville sans voiture" ou préservation du patrimoine comprise comme "image pittoresque" figé dans le passé.

Risque aussi de résistances de la part de ceux qui ont peur de la perte d'attractivité pour l'accessibilité automobile et qui refusent tout changement, quitte à rester avec une image "parking" de la Place du Marché avec un statu quo subi.

Informations

COMMENTAIRES PERSONNELS

Ça fait 10 ans que j'attends qu'on fasse quelque chose, d'un peu plus vert, + d'arbres de bancs d'endroit convivial comme provenir en 1988, quand nos beaux arbres ont été abattus pour une magnifique mais éphémère Fête de la Vignerons.

COMMENTAIRES PERSONNELS

Il y a le quai pour se promener, il y a des bancs sur le quai. Un aménagement de la place serait insensé et coûterait fort cher. N'oubliez pas les casseurs, les voyous (et il y en a) jamais touché, voyez les dégradations sur le quai: caisses à ordures, déprédations causées aux arrangements floraux. C'est un non-sens absolu que de vouloir aménager cette place. Il y a un besoin croissant de places de parc. C'est agréable de venir passer un moment dans un restaurant ou sur la terrasse (Genève ou le Raisin) et de pouvoir se garer tout près, plutôt que d'avoir des vendages en face qui démolissent des bancs ou autres. — Voilà mon point de vue: NE CHANGER RIEN!

COMMENTAIRES PERSONNELS

Une ville où l'homme a la priorité sur la voiture

17. Quels avantages ou inconvénients voyez vous à la restitution de la Place du Marché aux piétons (très peu de places de parc en surface)?

que des avantages: embellissement de la ville, convivialité, esthétisme, tourisme, lieu de rencontre, bien-être, écologie

Définition

Les besoins des organisateurs d'activités sur le site doivent être identifiés pour y répondre afin de créer des alliés plutôt que des opposants au projet. Une opposition des riverains peut être anticipée. L'impact des travaux pendant le chantier peut toucher à des intérêts vitaux et générer une opposition soit par peur et méfiance, soit par un réel risque d'impact négatif.

Evaluer les besoins, les nuisances actuelles et les nuisances potentielles dans le fonctionnement du site.

Diagnostic

Etat

Les habitants et visiteurs de Vevey sont extrêmement satisfaits des activités et de l'ambiance actuelle dans le centre historique. Il s'agit indéniablement de qualités à préserver. Les veveysans ne désirent pas tant plus d'activités (foires, grands spectacles, animations) ou des équipements supplémentaires qu'une valorisation de ce qui existe avec en priorité, plus de végétation et la amélioration de l'accès au lac.

Ils valorisent la convivialité et les relations automobilistes-piétons vont dans le sens d'une cohabitation plutôt que d'une séparation stricte. Les difficultés d'accès au centre ville pour les habitants tiennent autant au manque de confort pour les piétons et cyclistes qu'aux difficultés rencontrées par les automobilistes (bouchons, manque de places de parc, prix des places). Les visiteurs, eux, utilisent en priorité les transports individuels mais ils sont plus nombreux que les veveysans à ne pas être satisfaits d'une desserte de transports publics inadaptée.

Plus de la moitié des habitants et visiteurs se disent prêts à changer de comportement s'il y a moins de places de parc sur la Place du Marché (se garer ailleurs ou changer de mode de transport). Les visiteurs continueront majoritairement à se garer à la place si un parking souterrain est construit. Plus de la moitié des visiteurs et habitants pensent que la construction d'un parking derrière la gare est une solution complémentaire au maintien d'un parking de surface sur la Place du Marché.

Les commerçants sont très soucieux des nuisances provoquées par les travaux si un parking est construit. Ils craignent le manque d'accessibilité, l'isolement. Il apparaît essentiel de maintenir un tiers des places en surface durant le chantier et de mettre en parcage une zone supplémentaire. Dans une moindre mesure, une majorité considère comme importante la mise en place de dispositions pour les transports publics. Dans le cas où un parking serait construit sous la Place, les commerçants voient comme risque majeur la diminution du nombre de places de parc pour les clients et en second lieu l'augmentation du prix des places pour les clients et les collabora

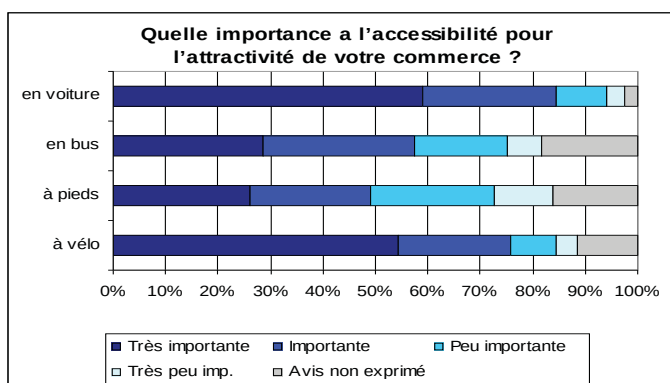
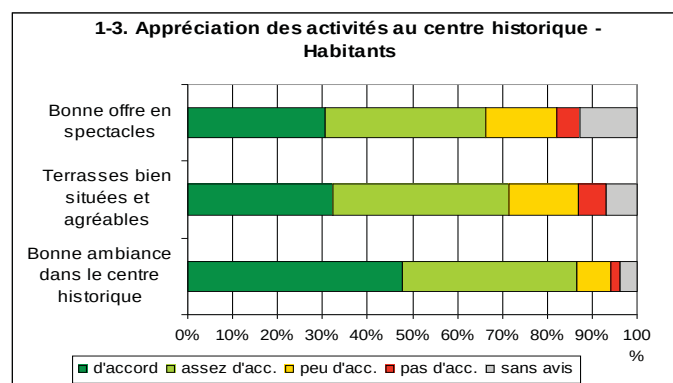
Besoins

Réaménager l'espace Sud de la place pour en favoriser l'appropriation par les usagers. Densifier la végétation, aménager la Place du Marché dans le sens d'un espace de repos.

Améliorer le confort de circulation pour les piétons et cyclistes.

Conserver voire améliorer l'accessibilité aux automobilistes.

Maintenir voire augmenter le nombre de places de parc pour les clients et les habitants du centre historique.



Répondre au besoin des organisateurs d'activités, des usagers et du voisinage du site.

Actions possibles

Potentiel

Améliorer l'équilibre piétons-voitures par la modération de l'intensité du trafic et un déplacement partiel du stationnement plutôt que par l'interdiction.

Tenir compte de manière concrète des aspirations et des besoins de la population et des commerçants (besoins d'accessibilité de tout type de déplacement, besoins de livraison, de stationnement des clients, des habitants, des visiteurs).

Essayer de comprendre les raisons des insatisfactions et des appréhensions exprimées dans les questionnaires en allant jusqu'à une prise de contact directe (questionnaires nominatifs).

Risques d'impacts négatifs

Risque que toute mesure de régulation de la circulation et du stationnement soit interprétée comme une limitation d'accessibilité au centre ville par les commerçants et donc soit rejetée.

Informations

COMMENTAIRES PERSONNELS

Le parking du Panorama suffit en matière de places "souterraines".

La grande Place doit être un lieu harmonieux, mais pas vide. Une optimisation de l'arrangement des places avec une augmentation des zones vertes serait des plus heureuses.

Le coût d'investissement pour un parking souterrain me paraît disproportionné, par rapport aux exigences urbaines qu'une ville comme Vercy se doit de satisfaire (accueil des enfants, culture, sécurité).

COMMENTAIRES PERSONNELS

J'habite au centre ville et j'y suis bien. Le parking est un véritable casse-tête et je me ruine en amendes... La solution de parquer plus loin (Cimetière St-Martin vers la piscine...) n'est pas envisageable (j'ai déjà essayé...). Je travaille à Aigle, ai une fille de 7 ans. Le soir j'arrive juste à la fermeture de la garderie (18h30). Si je dois parquer loin, ma fille qui a déjà de longues journées devrait traverser la ville etc... sans compter les courses, sac d'école, sac pour mon travail etc... C'est un enfer et c'est pareil le matin à 6h30.

Viserait une place du Marché sans voitures mais où se parquer ? La construction d'un grand parking derrière la gare me paraît être une bonne idée.

COMMENTAIRES PERSONNELS

Très bien un parking enterré. Bravo.

Définition

Evaluer les impacts du fonctionnement actuel sur l'activité commerciale de la vieille ville (commerces, restauration, services, activités culturelles). Identifier des nouveaux potentiels ou risques de perdre les avantages actuels.

Diagnostic

Etat

L'activité commerciale dans le centre historique se tourne surtout vers les loisirs, la restauration, les galeries et librairies, la décoration et les boutiques de prêt-à porter. A part les boulangeries, il y a peu de commerces de première nécessité. Le déplacement des centres commerciaux Coop et Migros ont eu peu d'impact selon 56% des personnes qui se sont exprimées, toutefois il a été plus négatif que positif. Les grandes manifestations semblent également avoir peu d'impact sur le chiffre d'affaire des commerçants et quand il a eu un impact, celui-ci est jugé tant positivement que négativement. Seul le marché est perçu positivement, qu'il ait lieu le mardi ou le samedi sur la place ou dans les rues mais un peu moins quand il a lieu sur les quais. En conséquence, bien que plus positifs que négatifs, les avis sont assez partagés sur l'effet bénéfique qu'aurait une augmentation des activités sur la Place du Marché.

Seul un tiers des répondants estime que l'aménagement actuel de la Place du Marché est satisfaisante et qu'elle donne aux gens l'envie de passer du temps au centre ville. Pourtant ils sont presque autant à penser qu'une meilleure image créée par un nouvel aménagement de la Place du Marché et une plus grande attractivité touristique aurait un effet neutre qu'un effet positif. Ils sont tout de même 40% à penser que l'aménagement de la place du Marché en espace convivial avec très peu de voitures en surface inciterait les clients à se rendre plus souvent au centre historique et à y rester plus souvent.

On constate que la préoccupation majeure des commerçants est l'accessibilité. Une très large majorité des commerçants estime que l'accessibilité en voiture et en vélo est fortement corrélée avec l'attractivité de leur magasin. L'accessibilité à pied et en transport public est jugée moins importante. Une majorité estime que l'accessibilité actuelle est très bonne pour les clients et les employés, moins bonne pour les livraisons. En ce qui concerne la construction d'un parking souterrain sous la Place du Marché, la plus grande crainte des commerçants est la diminution du nombre de places de parc pour les clients, vient ensuite l'augmentation du prix des places. La crainte des employés des commerces est la diminution de la durée de stationnement et l'augmentation du prix des places. L'enterrement du parking poserait un problème pour la livraison. Pendant la durée du chantier, une mesure apparaît prioritaire: le maintien d'un tiers de la place en zone de stationnement ainsi que la mise en zone de parage d'une zone supplémentaire à proximité de la place.

Le trafic est jugé positif par les commerçants, en priorité le trafic de quartier. Les mesures de modération sont estimées ne pas avoir beaucoup d'impact sur le commerce, cet impact est toutefois plus positif que négatif. Du côté des clients, on constate qu'une grande partie des veveysans qui fait des achats dans le centre ville circule à pied ou à vélo. Ces gens associent le shopping au loisirs, ils désirent une amélioration du confort et de la sécurité.

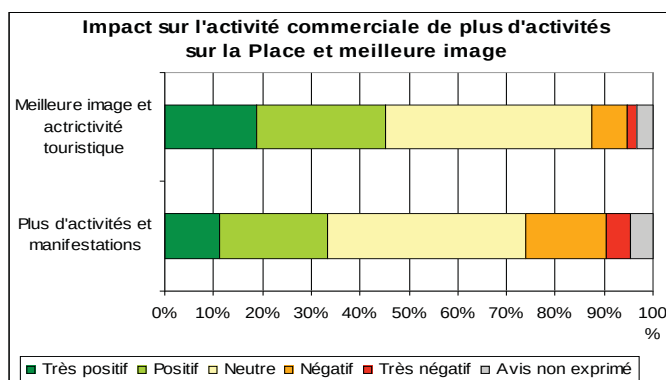
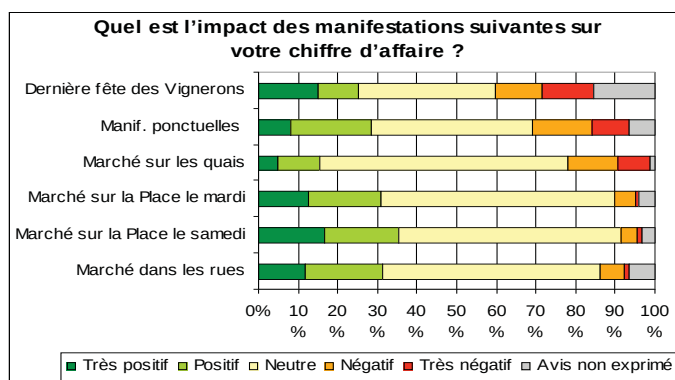
Besoins

Assurer une bonne accessibilité aux clients des commerces, également durant la durée du chantier si la construction d'un parking sous la Place du Marché est entreprise.

Conserver des possibilités de stationnement bon marché au centre ville pour la clientèle des petits commerces.

Améliorer le confort des piétons et la sécurité pour favoriser l'association shopping - loisirs.

Améliorer l'image de la Place du Marché pour rendre le centre-ville plus attractif.



Maximiser les retombées économiques positives sur l'activité commerciale.

Actions possibles

Potentiel

Conserver des places de parc bon marché en surface pour le stationnement de courte durée (1 à 2 heures).
Améliorer les voies cyclables et les parkings pour vélos.

Trouver des alternatives au parage des employés sur la Place du Marché à un prix accessible ou inciter le changement de mode de déplacement en faveur des transports publics (plans de mobilité d'entreprise).

Améliorer l'attrait de la Place du Marché par plus de végétation, l'amélioration de l'accès au lac, l'extension des terrasses.

Renouveler l'installation de la patinoire en hiver et explorer d'autres idées analogues pour les autres périodes "creuses" de l'année.

Conserver une circulation dans le quartier mais en privilégiant la convivialité et la cohabitation avec des mesures efficaces de modération de la vitesse.

Risques d'impacts négatifs

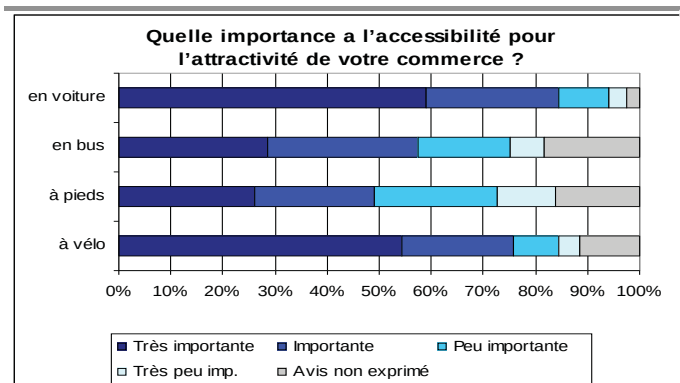
!

Une réduction des possibilités de stationnement pour les clients des commerces, en particulier pour ceux qui viennent des communes voisines ou de plus loin dans le canton.

La construction d'un parking souterrain constitue un risque pour certains commerces, en particulier si des mesures d'accompagnement ne sont pas mises en place durant la période de chantier.

Supprimer toute circulation dans le quartier constitue un risque pour la vitalité des commerces.

Informations



COMMENTAIRES PERSONNELS

Deux ans de travaux, c'est beaucoup trop long. Il serait beaucoup mieux de redynamiser le commerce dans le vieux Vevey. Car beaucoup de commerces ferment. Et ne sont pas remplacés.

COMMENTAIRES PERSONNELS

L'exemple de Morges qui a chassé ses clients de la ville en rendant la ville piétonne devrait faire réfléchir les administratifs qui se plaignent ensuite de ne plus trouver de petits commerces spécialisés. Leur mort sera due aux Néeroviens qui oublient les considérations pratiques du quotidien. La ville devient un musée pour s'y promener le dimanche. Les commerçants finissent à Badenberg!!!

Définition

Evaluer les retombés économiques du fonctionnement actuel et identifier les potentiels inexploités en relation des besoins du tissu économique de la ville et de la région.

Diagnostic

Etat

Vevey se tourne de plus en plus vers une société de services. Le centre de la ville compte beaucoup de services: médecins, régies, administrations. Lausanne est située à un quart d'heure en train et Genève à moins d'une heure. L'environnement paysager constitue indéniablement un atout touristique de premier ordre.

La partie Ouest de la ville s'est considérablement développée et a augmenté son offre en commerces de la grande distribution. Les centres commerciaux du centre ville attirent une clientèle provenant de la ville mais aussi de nombreuses communes avoisinantes, ainsi que des cantons de Fribourg et du Valais.

Depuis plusieurs années, la ville vit une mutation importante. Elle attire de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises qui cherchent à se localiser dans des lieux à haute valeur ajoutée, proche des infrastructures culturelles (théâtre, cinémas, concerts, écoles), des infrastructures de transports publics, dans un environnement naturel de qualité (vue, bruit, qualité de l'air) et de sécurité (piétons, enfants).

Dans la situation actuelle, la Place du Marché offre un immense parking au coeur de la ville et un accès facile et bon marché dans le centre historique. Cet espace aux dimensions exceptionnelles permet l'organisation de manifestations de grande envergure, d'importance régionale ou nationale, au coeur de la ville (cirque, foires, Fête des Vignerons). Toutefois, ces événements sont rares et le potentiel de valorisation d'un tel espace reste largement sous-exploité. Un aménagement de la Place et des rues avoisinantes qui ferait une plus large place aux promeneurs et aux cyclistes, qui mettrait en valeur l'environnement bâti et paysager, constituerait sans doute une forte plus value pour l'image de la ville. Vevey participe depuis 1994 déjà au projet fédéral "l'énergie dans la cité". En 2001 elle a reçu son premier label "Cité de l'énergie" et faisait alors oeuvre de pionnier. Avec un réaménagement adéquat de la Place du Marché et des rues voisines et un plan de mobilité qui favoriserait la mobilité douce et la qualité de vie en ville, la ville de Vevey pourrait valoriser une image d'écoquartier de tout son centre ville.

Besoins



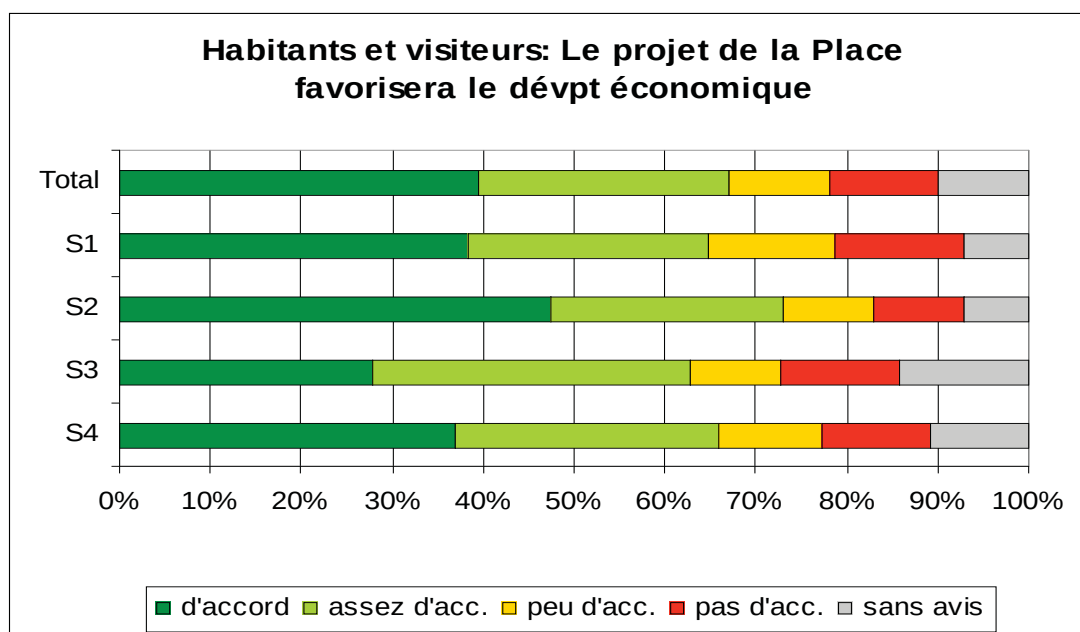
Renforcer l'image de la ville comme cité durable à très haute qualité de vie.

Améliorer les cheminements entre la Gare et le centre historique.

Améliorer l'aspect visuel de la Place du Marché.

Améliorer la qualité de vie des habitants dans le centre ville au niveau de la sécurité des piétons et de la qualité de l'air.

Garantir une accessibilité en ville différenciée pour les visiteurs en fonction de leurs besoins.



Une grande majorité de la population est d'accord avec l'affirmation que l'aménagement de la Place du Marché favorisera le développement économique.

Actions possibles

Potentiel

Définir un nouveau plan de mobilité global pour la ville et la région.
Réaménager les rues entre la gare et la Place du Marché.
Réaménager la Place du Marché, en particulier la zone des terrasses, l'accès au lac.
Communiquer sur la ville en insistant sur la convivialité, les aspects écologiques et la qualité de vie, la beauté d'une ville d'images... et de joie de vivre.
Elargir la communication vers d'autres publics que les habitants aisés des communes voisines qui sont les habitués visiteurs. Exploiter le potentiel de la nouvelle mobilité qui rapproche à Vevey tous les centres urbains reliés à une gare CFF. Les hôteliers de Leysin et de Verbier sont aller jusque'à Paris (à 4 heures de train) pour trouver des clients qui se déplacent sans voiture.

Risques d'impacts négatifs

Informations

COMMENTAIRES PERSONNELS

En l'état actuel la Place du marché donne l'image d'une ville qui ne sait ou ne veut pas se mettre en valeur : parking envahissant, pèdes qui enlaidissent et empêchent l'accès au lac, Château de l'Aile en ruines, etc. Avec un réaménagement plus convivial et mettant en valeur le patrimoine veveysan, la ville pourrait aisément concurrencer la renommée touristique de Montreux. Vevey possède des atouts naturels (un autre village pittoresque, des quais, des hôtels magnifiques) que ne possède pas Montreux. Cela bénéficierait en outre aux commerçants, autre atout historique de Vevey.

COMMENTAIRES PERSONNELS

Je trouve dommage que Vevey soit toujours considérée comme la ville commerciale, laissant à Montreux le tourisme et l'esprit vacances. Nous avons la chance d'avoir des hôtels tous neufs, nous devrions ~~enfin~~ enfin faire de notre magnifique Place autre chose qu'un parking de centre commercial. Transformons ce lieu en un lieu de vie, la place du village de Vevey où tous les veveysans se retrouveraient pour passer les soirées d'été comme ce fut le cas à Ellen John.

3.2.1. Utilisation du sol

Favoriser l'utilisation dense des centres et limiter l'étalement urbain.

Définition

L'utilisation économe du sol peut être favorisée par la densification des surfaces constructibles, la limitation de l'étalement des villes, la réactivation de friches urbaines, l'assainissement de sols pollués. La vitalité, la qualité de vie, l'image du centre ville attire des habitants vers la ville. L'activité commerciale au centre évite l'étalement urbain causé par les centres commerciaux en périphérie des villes. Evaluer la contribution de la grande place aussi bien sur la densification de l'habitat au centre ville que sur la limitation de l'étalement de l'activité commerciale en dehors de la ville.

Diagnostic

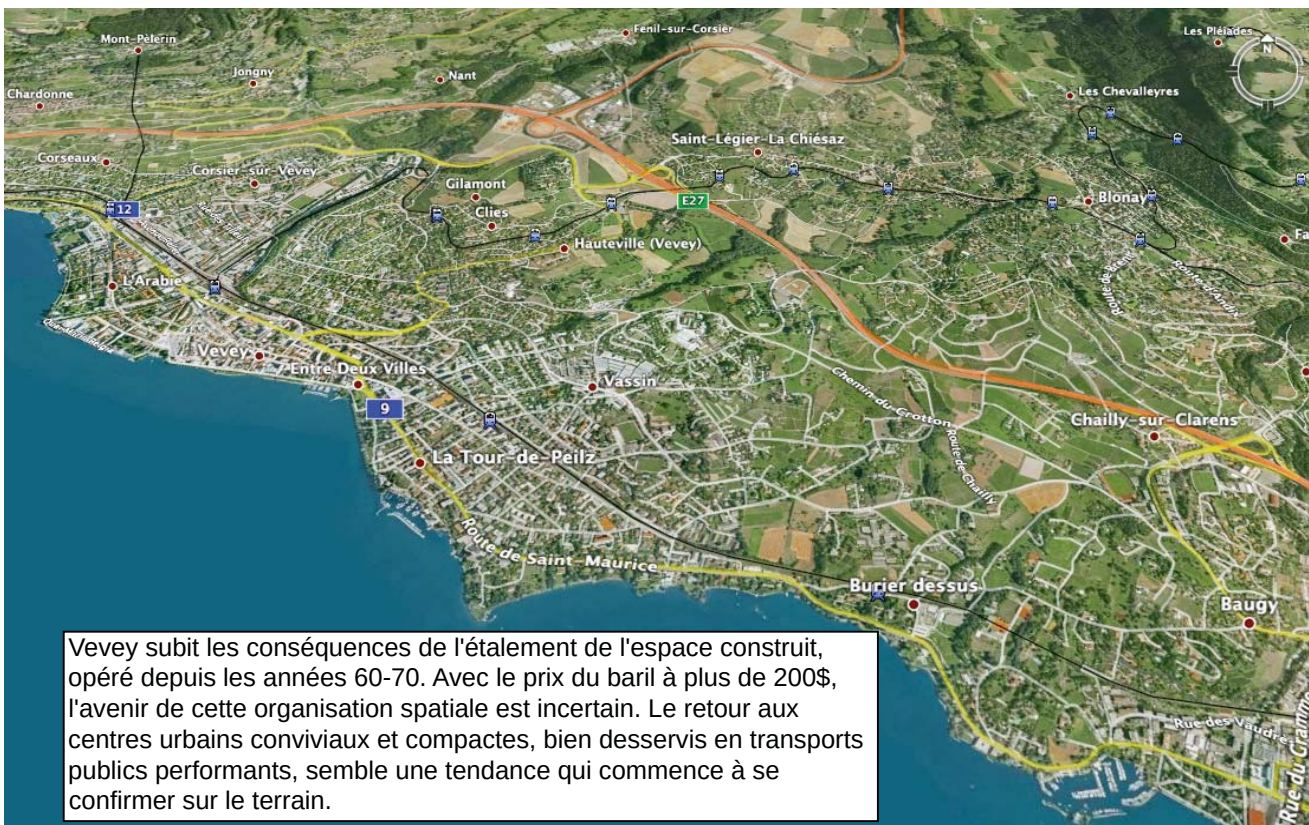
Etat

L'utilisation de la Place du Marché n'a pas d'impact direct sur l'utilisation du sol. Néanmoins, indirectement nous pouvons observer des changements dans les motivations de la population lors du choix de son lieu de domicile. Une mutation est en train de s'opérer. Un nombre important de personnes qui désirent vivre sans voiture déménage dans les grands centres-ville, mais également dans les villes périphériques bien reliées par les transports publics. Vevey est bien placée sur ce marché grâce à son excellente desserte en train (à 13 minutes de Lausanne et beaucoup de trains par heure). Ce mouvement qui commence à se concrétiser il va s'accroître (projets d'écoquartier au Nord de la gare, logements destinés aux familles sans voitures à côté de la salle del Castillo).

La ville entière de Vevey est en train de devenir un immense écoquartier avec déjà plus de 2/3 de la population se déplaçant en mobilité douce pour se rendre au centre historique et 47% des pendulaires qu'elle génère ne se déplacent pas en transport individuel (contre 33 des pendulaires qu'elle reçoit). Une place "grand parking" ne va pas dans le même sens que ces évolutions spontanées qui vont probablement s'accroître. Une évolution de la Place du Marché en parking durable et irréversible ne s'inscrit pas non plus dans cette tendance.

Besoins

Orienter l'évolution de la Place du Marché dans le sens de l'évolution urbaine spontanée que s'est mise en place graduellement.



3.2.1. Utilisation du sol

Favoriser l'utilisation dense des centres et limiter l'étalement urbain.

Actions possibles

Potentiel

Renforcer la convivialité du centre historique de Vevey pour améliorer son attractivité en tant que centre urbain. L'aménagement de la Place du Marché s'inscrit dans une telle logique.

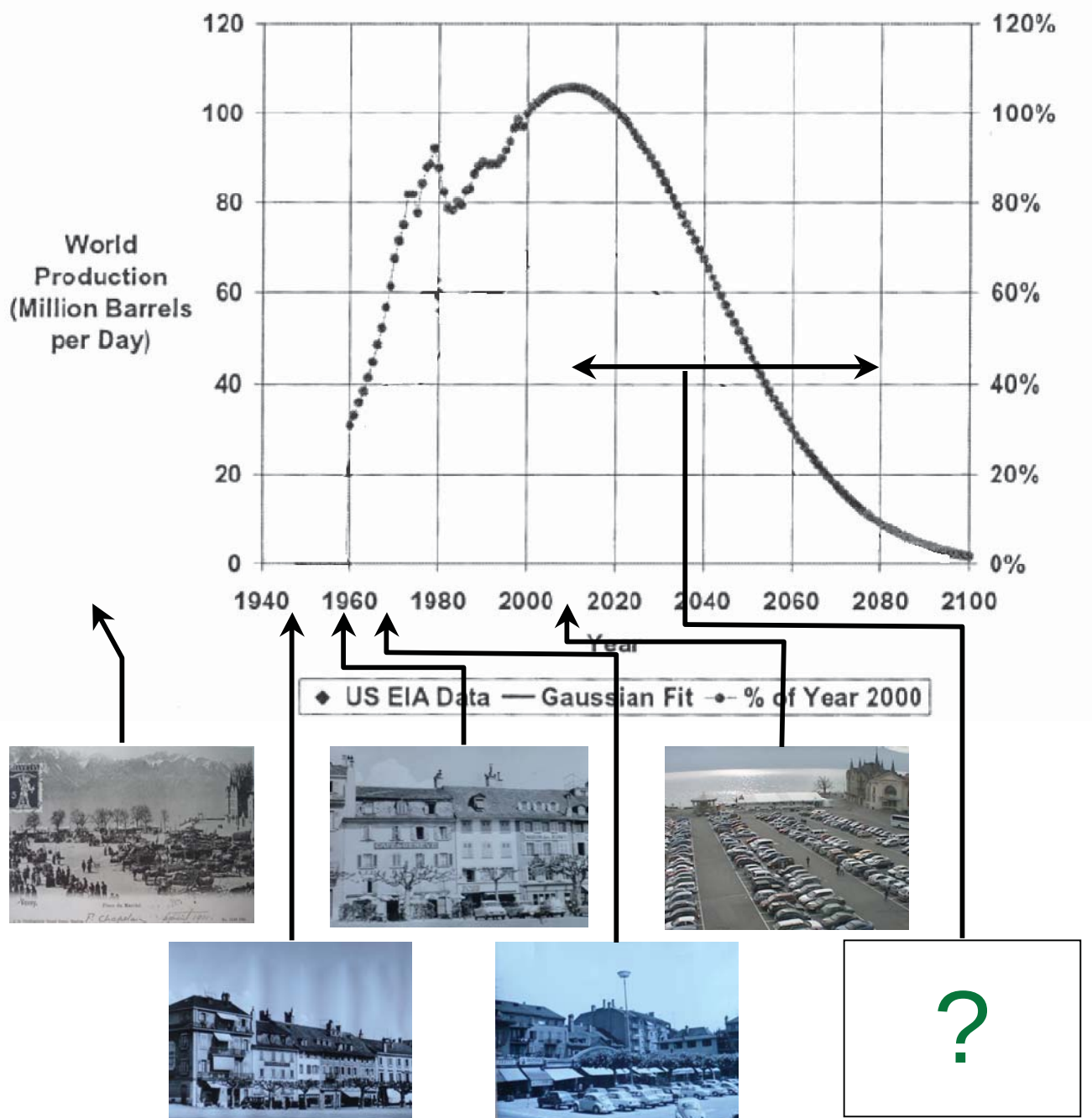
Préférer des solutions de parking non durables dans le temps, pour donner la liberté à ceux qui géreront la ville dans 20 ans à prendre des décisions plus adaptées à leurs besoins, lorsque la mutation poste pétrole sera plus avancée et permettra de voir plus claire sur les besoins en mobilité individuelle.

Risques d'impacts négatifs

!!

Construire un parking souterrain en dur pour 100 ans dans une période en pleine mutation des valeurs et des besoins urbanistiques crée le risque de voir cette réalisation hors contexte dans 20 à 30 ans, tout comme notre génération aurait perçu aujourd'hui la pénétration d'une autoroute au centre ville.

Informations



L'occupation de la Place du Marché en dehors des manifestations a évolué en fonction de l'évolution de la société pendant la première mi-temps de l'ère du pétrole. Pendant la deuxième mi-temps le seul paramètre connu aujourd'hui est la quantité de pétrole disponible. Tout le reste, reste à inventer et le projet d'aménagement s'inscrit dans ce contexte d'évolution de notre civilisation.

Définition

La vie et les écosystèmes sauvages existent aussi dans les villes, bien qu'ils soient moins remarqués et mal connus par ceux qui les côtoient. Dans les villes il n'y a pas que des pigeons. Il y a toutes sortes d'oiseaux, d'insectes et la flore qui vit à côté des aménagements conditionnés par l'homme.

Identifier les poches de vie sauvage et le potentiel de la favoriser.

Diagnostic

Etat

La Place du Marché est située dans un environnement très urbain depuis très longtemps. La nature a été écartée presque complètement et il ne subsiste pas de poche d'écosystème sauvage urbain. Selon l'avis des membres du comité de ProNatura que nous avons consultés, il n'y a pas d'enjeu significatif concernant ce critère. Selon le président du Cercle des sciences naturelles Riviera, que nous avons également consulté, le seul aspect relatif à la nature sur ce site est le mail où beaucoup d'oiseaux trouvent refuge par la protection naturelle qu'il offre.

Actuellement, la présence des pédalos limite l'accès du public près de l'eau et évite la présence de chiens là où les oiseaux sortent de l'eau. Selon lui, le contact de la population citadine avec les oiseaux est un aspect positif, parce qu'il favorise l'amour de la nature dès la petite enfance. Le fait que la population nourrisse les oiseaux du lac crée un lien favorable à une opinion publique qui soutient la préservation de la nature.

Besoins

Préserver et favoriser le contact avec le lac sans créer de conflits entre la population, les animaux domestiques et la tranquillité des oiseaux du lac.



Le Mail et les quais constituent un lieu de contact entre la population citadine et les oiseaux du lac qui y trouvent refuge et nourriture abondante.

Protection et/ou mise en valeur des zones vertes et écosystèmes.

Actions possibles

Potentiel

Dans un aménagement futur, favoriser le contact de la population avec le lac et les oiseaux.

L'aménagement du mail doit tenir compte des oiseaux qui se réfugient à cet endroit protégé où ils trouvent facilement de la nourriture.

Régler le problème des signes qui sortent par temps de grand froid et se gèlent les pattes avec des aménagements plus esthétiques que les barrières de police actuelles.

Imaginer un aménagement du mail où le contact de la population avec le lac se fera sans créer des conflits entre chiens et oiseaux (où il y a des promeneurs, il y a forcément des chiens).

Risques d'impacts négatifs

Informations



Une aménagement qui faciliterai l'accès au niveau du mail, créerait un conflit entre les chiens et les oiseaux qui y trouvent refuge.

Définition

Localiser les nuisances sonores et les émissions dans l'air et évaluer la part liée au fonctionnement de la Grande Place

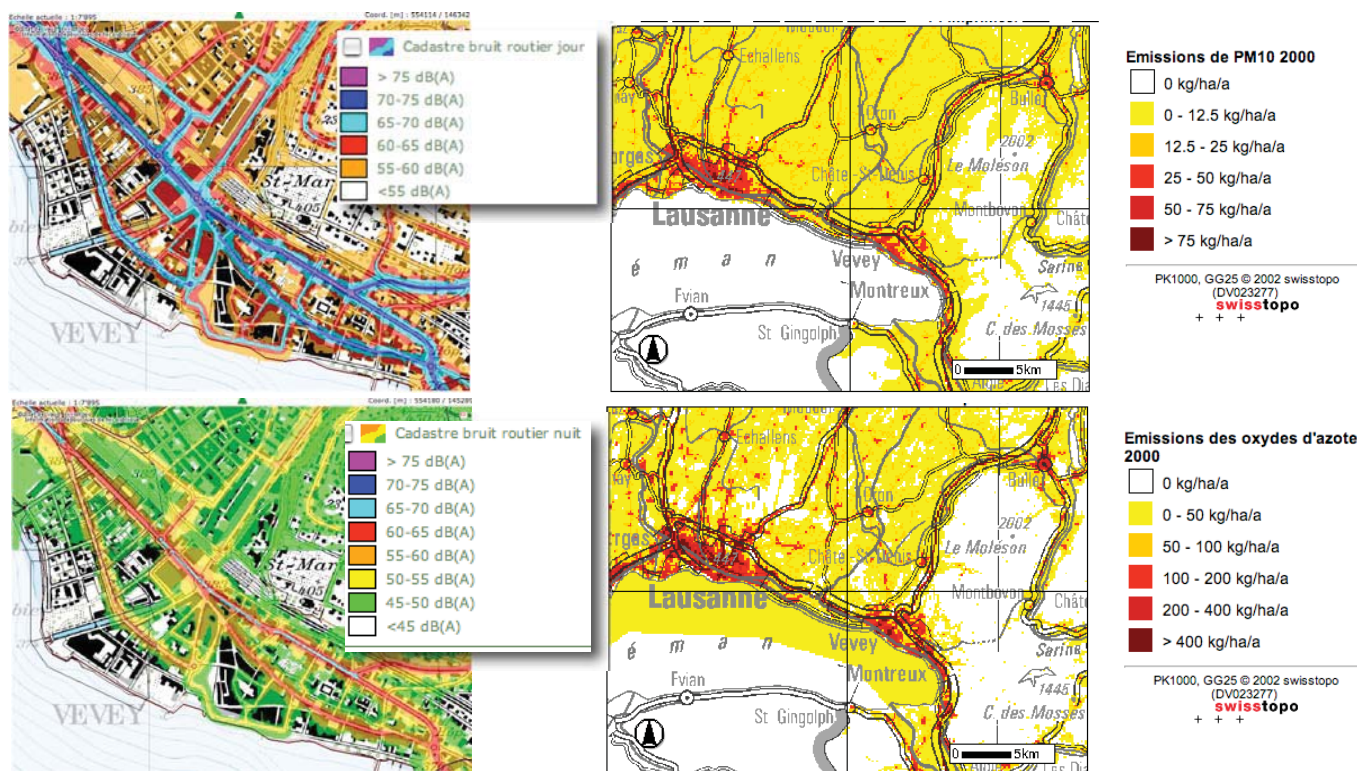
Diagnostic

Etat

La pollution est considérée comme une des nuisances les plus importantes par les Veveysans. Selon les mesures du Seven, la pollution de l'air s'approche des seuils critiques quelques fois par an, en particulier sur l'axe principal de circulation vers les centres commerciaux. Le problème du trafic et des émissions est plus global que le seul fonctionnement de la Place du Marché. La Place du Marché affecte ce problème dans la mesure du trafic qu'elle génère. Actuellement, le stationnement facile, génère environ 8000 déplacements par jour au centre historique. C'est une grande charge sur le réseau global (les voitures venant à la Place du Marché passent sur les axes principaux qui sont les plus pollués). Il y a aussi un effet de localisation des émissions. Attirer les voitures vers le lac avec un parc de stationnement très attractif, amène aussi la pollution vers le bas. Néanmoins, la pression du trafic avec 3-5000 voitures sur les rues autour de la Place du Marché est minime par rapport aux 18-22'000 voitures sur l'axe principal.

Besoins

Réguler le trafic et le stationnement pour modérer la pollution avec une diminution globale du trafic et de ses effets.



Cartographie du bruit (du jour en haut et de la nuit en bas) selon le cadastre du canton de Vaud.

Cartographie des émissions de PM10 et des oxydes d'azote selon les simulations du service fédéral de l'environnement (simulations basés sur des mesures réelles en 2000). Vevey est assez touché par la pollution comparée à d'autres villes de sa taille en Suisse romande.

Réduire les nuisances sonores, la concentration de NOx, des particules fines et autres gaz nocifs dans l'air.

Actions possibles

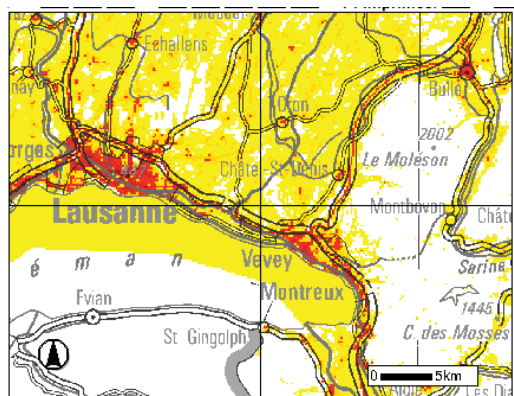
Potentiel

Réduire le nombre de places de stationnement pour cibler et favoriser uniquement les déplacements désirés. Limiter le trafic parasite dans le centre historique pour éviter la dispersion des sources de pollution. Promouvoir l'utilisation des transports publics et de la mobilité douce (voir les autres critères). Le problème des émissions dans l'air et des nuisances sonores nécessite une maîtrise globale (à travers un plan directeur communal de la mobilité par exemple). Les aspects liés à la Place du Marché ont des effets sur ce problème plus global que dans la mesure où les aménagements ont un effet de diminution du trafic globalement.

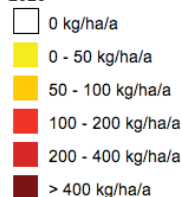
Risques d'impacts négatifs

Un aménagement et une gestion du stationnement qui ne fait que déplacer les voitures d'un lieu à l'autre dans la ville n'aura pas d'effet sur la pollution globalement. Une offre de stationnement en périphérie plus importante, augmenterait le trafic globalement au lieu de le réduire, malgré la diminution locale et le meilleur confort sur la place. Le déplacement du trafic vers l'extérieur ne fait déplacer la pollution.

Informations

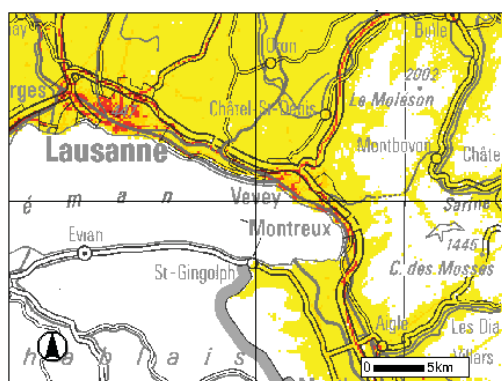


Emissions des oxydes d'azote 2020

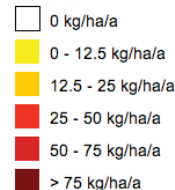


PK1000, GG25 © 2002 swisstopo
(DV023277)
swisstopo
+ + +

Pour que les émissions d'oxyde d'azote et des particules fines PM10 descendent aux niveaux des scénarios optimistes du service de l'environnement, le seul effet de l'amélioration de la combustion des véhicules ne suffit pas. Ces scénarios prévoient des mesures d'aménagement du territoire, des mesures urbanistiques, des mesures d'amélioration de l'offre en transports publics qui ont pour effet la diminution du niveau du trafic aussi.



Emissions de PM10 2010 scénario M



PK1000, GG25 © 2002 swisstopo
(DV023277)
swisstopo
+ + +